



HAL
open science

De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté

Maël Ginsburger

► To cite this version:

Maël Ginsburger. De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté. *Revue française de sociologie*, 2020, 61 (1), pp.43-78. 10.3917/rfs.611.0043 . hal-03538050

HAL Id: hal-03538050

<https://sciencespo.hal.science/hal-03538050v1>

Submitted on 20 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

De la norme à la pratique écocitoyenne

Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté

Maël Ginsburger, Sciences Po, Observatoire sociologique du changement (OSC), CNRS, Paris, France
Centre de recherche en économie statistique (CREST)

In: *Revue française de sociologie*, vol. 61, n°43, 2020, p. 43-78.
DOI : 10.3917/rfs.611.0043

Résumé. Depuis les années 1990, la multiplication des politiques de sensibilisation à la protection de l'environnement a contribué à faire émerger une « norme d'écocitoyenneté ». Conscient de la nécessité d'agir individuellement pour protéger l'environnement, l'écocitoyen modifierait ses pratiques domestiques et de consommation pour les rendre plus durables. À partir des données de l'EPEM 2016 (CGDD/SDeS), cet article étudie l'ampleur et la nature de l'appropriation dont cette norme a fait l'objet dans la population française. La diffusion des attitudes et des pratiques valorisées ne s'opère pas de manière homogène, les individus préoccupés par l'environnement ne modifiant pas l'ensemble de leur mode de vie. Le rapport quotidien à l'écologie apparaît plutôt dual, l'*écologie du geste* – celle des pratiques au cœur des campagnes de sensibilisation – se distinguant d'une *écologie de la frugalité* – qui traduit avant tout une faible intégration à la société de consommation. Minoritaires, certaines configurations de pratiques et d'attitudes associent néanmoins ces deux formes d'écologies, suggérant l'existence – ou l'émergence – d'un habitus écologique non seulement au sein d'urbains très diplômés, mais aussi d'une population plus modeste, féminine et vivant seule.

Mots-clés. ENVIRONNEMENT – CONSOMMATION – ANALYSE FACTORIELLE MULTIPLE –
NORME SOCIALE – ÉCOCITOYENNETE – DISPOSITIONS SOCIALES

Dans les campagnes de communication¹ et de nombreux travaux scientifiques (Dietz *et al.*, 2009 ; Hertwich *et al.*, 2009), la responsabilité des dégâts environnementaux apparaît comme étant avant tout le fait des ménages. Leur style de vie serait, à l'échelle mondiale, de façon directe ou indirecte, responsable de près de 72 % des émissions carbone (Hertwich *et al.*, *ibid.*). La mise sur agenda de la question environnementale s'est traduite par une série d'injonctions adressées aux individus et portées en France depuis les années 1990 par des institutions publiques, au premier rang desquelles le ministère de l'Écologie – renommé ministère de la Transition Écologique et Solidaire depuis 2017 – ou l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. Diffusées au travers de campagnes de communication, de programmes éducatifs² ou de création de labels écoresponsables, ces injonctions visent à amener les individus à réformer leur mode de vie en mettant en œuvre un ensemble de gestes ou d'investissements plus respectueux de l'environnement. Ce processus de responsabilisation s'inscrit plus largement dans la promotion de la figure du « consommateur-citoyen » (Clarke *et al.*, 2007 ; Johnston, 2008) individu qui exerce simultanément les choix et les libertés octroyées par le système économique néolibéral, mais en le faisant d'une manière socialement, économiquement et environnementalement responsable. Il s'est notamment traduit par l'émergence de nombreux termes entrés dans le langage ordinaire, les plus connus étant, dans le cas français, les vocables « écocitoyen » (entré dans le Larousse en 2006) et « écoresponsable » (entré dans le Larousse en 2015). La promotion des modes de vie et de consommation verts s'inscrit dans la continuité des entreprises de morale (Becker, 2008), en particulier des mouvements et politiques hygiénistes, qui depuis la fin du XIXe siècle ont contribué à faire émerger le consommateur comme figure à éduquer (Lhuissier, 2007). Mais elle prend aussi

1. Voir notamment les campagnes « *Économies d'énergie, faisons vite ça chauffer* » et « *Réduisons vite nos déchets, ça déborde* » coordonnées par l'ADEME, ou « Bouteilles et Films Plastiques : "Stop Le Plastok !!!" » coordonnées par l'association Agir pour l'Environnement.

2. « L'éducation au développement durable est portée par toutes les disciplines et intégrée au fonctionnement quotidien des établissements scolaires. Elle contribue, à travers ses dimensions éthiques et sociales, à la formation citoyenne. », LOI n° 2009-967 du 3 août 2009, Article 55

place dans un contexte plus spécifique de mutation de l'intervention de l'État, qui repose de manière croissante sur des dispositifs de gouvernement des conduites individuelles³ dont l'un des ressorts consiste – sans les imposer – à tracer « les contours normatifs des comportements qui sont envisagés comme légitimes au nom de l'intérêt public. » (Dubuisson-Quellier, 2016, p.44). Les discours et dispositifs publics d'information, de sensibilisation, de responsabilisation ou de labellisation concourent ainsi à identifier l'écocitoyenneté comme une norme à laquelle les individus sont incités à se conformer⁴. La norme d'écocitoyenneté valorise et encourage certaines attitudes et pratiques (voir ci-dessous) qu'elle suppose liées par une relation de causalité, conformément à la définition de l'écocitoyenneté que donne Alexandre Kiss, pionnier du droit international de l'environnement, comme « *conscience généralisée incitant tous les individus à prendre en compte dans leurs actions quotidiennes les conséquences que leurs actes sont susceptibles de produire sur l'environnement, dans le présent, mais aussi à moyen et à long terme* » (Kiss, 2003). Au cœur des campagnes d'information et de sensibilisation aux problèmes écologiques, ce postulat d'une relation causale entre attitudes et pratiques s'appuie sur un ensemble de théories pour l'essentiel issu de la psychologie sociale (Owens, 2000 ; Shove, 2010). Dans la lignée de la *Theory of reasoned action* (Fishbein & Ajzen, 1975), celles-ci envisagent les pratiques favorables à l'environnement comme le résultat linéaire et rationnel d'attitudes pro-environnementales qui pousseraient les individus à agir (Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Harrison and Davies, 1998). Largement critiquées⁵ et amendées (Guagnano et al., 1995), elles continuent

3. Elles peuvent à ce titre être rapprochées des politiques de nutrition et de lutte contre l'obésité visant à sensibiliser les consommateurs sur la nécessité de réformer leur mode de vie tout en leur fournissant des incitations et des informations supposées les accompagner dans cette transformation (Bunton et al., 1995 ; Bergeron et al., 2011).

4. Si nous définissons avant tout la norme au regard des dispositifs et discours publics visant à réguler les comportements de consommation, il est à noter que d'autres actions de communication et discours associatifs ou journalistiques participent à diffuser et à modifier les contours de cette norme (Comby, 2015a ; Barrey *et al.*, 2016).

5. Cette critique provient notamment de sociologues de la consommation, qui reprochent à ces théories de diminuer l'attention portée au rôle des systèmes sociaux dans la structuration des modes de vie non durables (Shove, 2010). Ils mènent à ignorer la « nature routinière des activités » et les contextes

de constituer un des principaux socles scientifiques des politiques de responsabilisation individuelles (Comby 2015a ; Malier, 2019). L'écocitoyen serait donc l'individu qui traduit une conscience accrue des dégradations environnementales en une série d'actes concrets menés au quotidien afin de mettre l'intégralité de son mode de vie en cohérence avec cette préoccupation. Construction théorique et politique, cette norme se diffuse par les campagnes de communication qui associent étroitement sensibilisation aux dégradations environnementales et information sur les « bons gestes », les bons comportements et bons équipements que tout un chacun peut adopter pour y remédier. Alors que la production et la diffusion de cette norme ont fait l'objet de divers travaux en France (Comby 2015a ; Malier, 2019) et à l'étranger (McCormick, 1989 ; Maniates, 2001 ; Shove, 2010), les conditions sociales de sa réception demeurent encore largement inexplorées.

À partir des données de l'Enquête sur les Pratiques Environnementales des Ménages administrée en 2016 par le CGDD/SDeS (Encadré 1), cet article propose d'étudier la variété des formes et des degrés d'appropriation dont la norme d'écocitoyenneté fait l'objet au sein de la population française. Pour cela, nous nous attacherons à étudier la diffusion des attitudes à l'égard de l'écocitoyenneté et des pratiques étiquetées comme néfastes ou favorables à la protection de l'environnement, ainsi que de la manière dont celles-ci sont associées⁶.

Les pratiques écocitoyennes renvoient à un ensemble hétérogène de gestes, de pratiques d'équipements, de comportement d'achats de biens ou de services dont la réalisation est supposée

matériels, normatifs et les relations de pouvoirs dans lesquels leur modification s'inscrit (Kennedy et al., 2015).

6. Ce travail a bénéficié des critiques et suggestions d'un grand nombre de personnes, ainsi que de celles des relecteurs anonymes de la Revue. Je tiens à les en remercier chaleureusement. Il fait suite à un article publié dans la revue du CGDD (Ginsburger et Petev, 2018) qui étudie la manière dont le lien entre attitudes et pratiques se décline différemment selon l'âge, le sexe et la profession. Ce précédent article ne questionne pas fondamentalement la norme d'écocitoyenneté et vise surtout, dans une publication institutionnelle, à réaffirmer la nécessité d'ancrer socialement toute analyse des liens entre les attitudes et les pratiques liées à l'environnement. Ici, en nous appuyant sur certains des outils développés pour cette autre publication (notamment les indices d'attitudes et de pratiques) nous souhaitons développer un examen empirique de l'appropriation de la norme d'écocitoyenneté par la population française.

– par les organismes publics qui assurent un rôle prescripteur – avoir un impact particulièrement négatif ou positif sur l’environnement. Elles concernent une pluralité de domaines de la vie courante, notamment les achats et la consommation d’aliments, les pratiques de transports et de mobilité, l’équipement électronique et électroménager, les consommations énergétiques à domicile (eau, électricité, gaz, autres combustibles), l’émission et le tri des déchets. La délimitation de cet ensemble de pratiques varie selon les effets environnementaux considérés et, plus largement, selon le cadrage fait de la question écologique (Comby 2015a). Comme la succession des enquêtes de l’INSEE puis du CGDD/SDeS sur les pratiques et opinions liées à l’environnement en témoigne (voir encadré 1), cet ensemble tend à englober un nombre croissant de comportements et

Encadré 1 : L’Enquête sur les Pratiques Environnementales des Ménages de 2016

L’analyse proposée dans cet article s’appuie sur l’échantillon métropolitain de la dernière vague de l’enquête EPEM (Enquête sur les Pratiques Environnementales des Ménages), composé de 4057 individus. Ipsos a administré cette enquête par internet en mars 2016 pour le compte du Commissariat Général au Développement Durable et du Service Statistique du Ministère de l’Environnement, de l’Énergie et de la Mer, auprès d’une population représentative âgée de 18 ans et plus, tirée aléatoirement au sein du panel Ipsos puis sélectionnée selon la méthode des quotas (sexe, âge, PCS niveau 1 de la personne de référence du ménage, catégorie d’agglomération, zone géographique et nombre de personnes au foyer). Cette enquête s’inscrit dans la suite de l’EPEM 2011 (CGDD, SDeS) et des questionnaires « Pratiques environnementales et sensibilité aux problèmes d’environnement » administrés en 1998 et 2005 dans le cadre de l’Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (INSEE). Le questionnaire est organisé en trois grands ensembles : (1) les caractéristiques sociodémographiques et du logement, (2) les pratiques, motivations et intentions, (3) les opinions liées à l’environnement. Le second ensemble aborde successivement différents domaines : « proximité et déchets », « équipement domestique et utilisation de l’électroménager », « logement », « consommation-alimentation » et « transports ».

La norme d’écocitoyenneté transparait dans le contenu et la structure de ce questionnaire. Elle se perçoit dans la formulation de certaines questions : « Pour protéger l’environnement, qu’est-ce vous seriez prêt à faire de plus par rapport à ce que vous faites déjà au quotidien ? », « Sur une échelle de 0 à 10, à combien estimez-vous votre niveau d’engagement personnel en faveur de l’environnement ? ». De telles questions participent à diffuser cette norme en imposant un cadrage individualisant de la question environnementale, d’autant plus qu’elles précèdent un ensemble de questions sur les pratiques qui apparaissent dès lors comme une liste des bonnes actions à entreprendre pour s’y conformer. D’autre part, le questionnaire se termine sur un ensemble de questions visant à mesurer l’« opinion » que les individus ont à propos de l’état de l’environnement et des acteurs et actions à entreprendre pour le préserver : les concepteurs de l’enquête entendent analyser les pratiques en étroite association avec les attitudes, valeurs et perceptions concernant l’environnement. Comme outil de gouvernement, la statistique éclaire sur le cadrage dominant de la problématique qu’elle entend étudier, et participe en même temps à la construire (Bourdieu, 1973 ; Desrosière, 2005). L’étude par la statistique publique des comportements ayant un impact sur l’environnement est loin d’y faire exception (Comby, 2015a).

Cette enquête présente néanmoins plusieurs avantages : elle traite, au sein d’un même questionnaire, de questions liées à des opinions et de questions liées à des pratiques, en n’omettant pas la prise en compte des variables sociodémographiques et résidentielles. Elle permet d’étudier en même temps des variables au niveau des individus interrogés et des variables caractérisant leur ménage, une dualité précieuse lorsqu’il s’agit de lier les modes de vie des individus à leurs représentations. Surtout, elle donne l’opportunité, dans un cadre français et sur une période récente, d’analyser une variété de gestes et pratiques, et d’attitudes considérées comme bénéfiques ou néfastes pour l’environnement.

d'équipements. Nous avons retenu un ensemble de neuf indices de pratiques permettant de mesurer l'intensité à laquelle ces neuf pratiques écocitoyennes sont déclarées par les répondants à l'EPÉM 2016 (encadré 2). L'appropriation de la norme d'écocitoyenneté suppose aussi une transformation des attitudes, entendues comme des positions exprimées à l'égard d'un problème public et de la réponse à y apporter (Voas, 2014). Fréquemment mobilisée dans la littérature en sciences sociales de l'environnement, la notion d'attitude est habituellement complétée par « à l'égard de l'environnement » ou « pro environnementales » pour désigner la manière dont les individus perçoivent l'environnement et entendent répondre – collectivement ou individuellement – aux problèmes environnementaux⁷. Ces attitudes sont mesurées en les rapportant aux pratiques qu'elles seraient supposées engendrer. Nous préférons ici parler d'attitudes écocitoyennes ou « à l'égard de l'écocitoyenneté » et désignons par là l'ensemble des positions qui manifestent une adhésion ou un refus à l'idée selon laquelle les gens devraient individuellement modifier leur façon de vivre et de consommer afin de protéger l'environnement. Nous les opérationnalisons à l'aide de 5 indices qui permettent de mesurer la manière dont les individus perçoivent (1) l'environnement (dans la commune, le pays, le monde), (2) l'ampleur des nuisances liées à « la vie moderne », (3) l'intérêt de faire des « efforts » si le reste des ménages ne fait pas de même, (4) leur consentement déclaré à payer plus pour des produits labellisés (électricité, alimentation) et (5) leur intention déclarée de modifier leur installation de chauffage ou leur isolation (encadré 2).⁸

Afin d'analyser l'appropriation de la norme d'écocitoyenneté, nous présentons dans un premier temps trois ensembles de mécanismes renvoyant aux modalités de diffusion et réception

7. Pour autant, il est à noter que les frontières des attitudes environnementales par rapports à l'« inquiétude », aux croyances, aux valeurs ou aux intentions d'agir pour l'environnement varient selon les travaux (voir Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Dunlap & Jones, 2002).

8. Si la mesure des pratiques est aussi fondée sur des déclarations, et que celles-ci peuvent aussi traduire des attitudes vis-à-vis de la norme, il nous semble heuristique de distinguer ce que les individus interrogés déclarent penser de la norme de la manière dont ils déclarent l'appliquer, afin de pouvoir questionner la façon dont ces deux pans de l'appropriation de la norme se combinent.

Encadré 2 : Les indices de pratiques et d'attitudes écocitoyennes

Nombre des questions issues de L'EPDM 2016 admettent des réponses numériques ou ordinales permettant de construire des indices synthétisant l'information issue des réponses à une ou plusieurs questions. Raisonner à partir d'indices permet de limiter le nombre de variables à analyser et le bruit statistique lié à l'existence de non-réponses ou à la mécompréhension de certaines de ces questions. Cela permet aussi de rendre facilement comparable la position d'un même individu sur des gradients de pratiques ou d'attitudes allant de l'absence à l'adoption forte. Lors des traitements, la moyenne des 14 indices a été ramenée à 0 et l'écart type à 1.

Indices de pratiques :

- **Indice de tri** (de 0 à 1) : Moyenne des fréquences des pratiques de tri des emballages, du papier, du verre, des boîtes, du compost, des piles et des ampoules (0 pour « jamais », 0,5 pour « de temps en temps » et 1 pour « régulièrement »).

- **Indice d'équipement** : Somme du nombre de réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselles, lave-linges, sèche-linges, combinés, caves à vin, fours, fours à micro-ondes, plaques de cuisson, télévisions et ordinateurs présents dans le logement de la personne interrogée.

- **Indice de nouveauté des équipements** (de 0 à 4) : Moyenne des indices de nouveauté de 4 types d'équipement. Celui-ci vaut 0 si le ménage ne possède pas l'objet, 1 s'il l'a acheté depuis plus de cinq ans (pour la télévision et le lave-linge) ou dix ans (pour l'ordinateur et le téléphone portable) et va jusqu'à 4 si le ménage a acheté l'objet depuis moins de deux ans (pour la TV et le lave-linge) ou d'un an (pour l'ordinateur et le téléphone).

- **Indice de température** : Température (en degrés Celsius) de chauffage de la pièce principale en hiver.

- **Indice de gestes d'économie d'énergie** (de 0 à 3) : Moyenne de 6 indices de gestes (attention à éteindre complètement le téléviseur, les autres équipements électriques, laver le linge à basse température, limiter la température du séjour, celle des chambres et éteindre la lumière en quittant les pièces).

- **Indice de consommation de bio** (de 0 à 3) : Moyenne des indices de fréquence d'achat de trois types de produits issus de l'agriculture biologique : fruits et légumes, viande et poisson, œufs et lait.

- **Indice de consommation de viande** (de 0 à 9,5) : Fréquence hebdomadaire estimée de consommation de viande

- **Indice kilométrique** : Nombre de kilomètres parcourus annuellement avec son véhicule motorisé personnel.

- **Indice de temps passé en avion** (de 0 à 27) : Nombre estimé d'heures passées dans l'avion l'année précédente.

Indices d'attitudes :

- **Indice d'état de l'environnement (de 0 à 2)** : Moyenne des indices d'opinion concernant l'état de l'environnement dans sa commune, en France et dans le monde (de 0 « Bon » à 2 « Mauvais »).

- **Indice de nuisance (de 0 à 3)** : degré d'approbation à l'affirmation « tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement »

- **Indice d'intérêt de l'action individuelle (de 0 à 3)** : Degré de désapprobation à l'affirmation « Il ne sert à rien que je fasse des efforts pour l'environnement si les autres ne font pas de même ».

- **Indice de dépenses supplémentaires (de 0 à 100)** : Moyenne des pourcentages d'augmentation tolérée des coûts de l'électricité pour ne recourir qu'à des énergies renouvelables et du coût des fruits et légumes pour n'acheter que des fruits et légumes bio.

- **Indice d'intention de modification des installations (de 0 à 2)** : Moyenne des indices d'intention de modifier l'installation de chauffage et l'isolation du logement (de 0 « non pas avant longtemps » à 2 « oui c'est déjà prévu »).

de la norme, et au rôle des contraintes matérielles et dispositions socialement et géographiquement situées dans l'appropriation dont celle-ci fait l'objet.

Dans un deuxième temps, nous montrons que les campagnes de sensibilisation et de responsabilisation n'ont pas permis d'aligner la diffusion de l'ensemble des pratiques sur celles

des attitudes, les pratiques les moins présentes dans les discours et dispositifs d'action publics demeurant peu associées aux attitudes.

À travers l'étude de l'espace social des rapports à l'écocitoyenneté, nous verrons dans un troisième temps que l'appropriation des attitudes et pratiques valorisées obéit à deux logiques différentes, *l'écologie du geste* et de *l'écologie de la frugalité*, qui associent chacune des pratiques, des attitudes et des positions spécifiques dans l'espace social et l'espace résidentiel.

Enfin, au travers d'une analyse typologique, nous chercherons à identifier et caractériser des individus dont les pratiques et les attitudes témoigneraient d'une forme d'*habitus écologique*. Pour reprendre le double rapport mis en lumière, ces individus partageraient *l'écologie du geste et de la frugalité*. Nous verrons que l'on peut identifier deux ensembles d'individus aux caractéristiques très différentes qui se rapprochent de la norme d'écocitoyenneté sans s'y conformer complètement.

Diffusion et réception de la norme, configurations matérielles et dispositions

Afin de rendre compte des modalités de réception de la norme écocitoyenne, il est nécessaire de considérer les pratiques et attitudes liées dans leur double dimension : comme des réactions à une norme qui se diffuse *via* des actions institutionnelles, mais aussi comme le produit de contextes matériels et de dispositions socialement situés.

Premièrement, l'appropriation de la norme d'écocitoyenneté peut être affectée par les modalités de sa diffusion et de sa réception. Ainsi, la diffusion de la norme d'écocitoyenneté a notamment transité par des discours et des dispositifs publics de prescription visant à associer à certaines conduites une sanction symbolique (Dubuisson-Quellier, 2016). Ces actions institutionnelles s'incarnent notamment dans la création de labels biologiques ou écoresponsables ainsi que dans les campagnes publiques de sensibilisation aux questions environnementales et d'information et prescription de certaines pratiques pour des motifs environnementaux. Elles

étiquettent attitudes et pratiques comme socialement désirables ou condamnables, car conformes ou non à un objectif de protection de l'environnement. Or au sein de ces discours et dispositifs publics, les différentes attitudes et pratiques occupent une place inégale, ceux-ci faisant la part belle à l'alimentation biologique, aux « écogestes » ou au recyclage et n'ayant intégré que très récemment des pratiques telles que l'utilisation des transports aériens⁹. Les gestes d'économie d'énergie ont fait l'objet de campagnes mobilisatrices longues¹⁰ visant notamment à sensibiliser le public sur le fait que « le passage à l'acte est avant tout un choix » individuel (ADEME, 2008). On peut s'attendre à ce que les pratiques et les attitudes les plus saillantes dans les discours et les dispositifs publics soient en priorité adoptées par les individus les plus soucieux de se conformer à cette norme. D'autre part, dans le cas des pratiques alimentaires, « l'exposition des individus au gouvernement des conduites varie selon leurs positions dans la trajectoire de vie et dans l'espace social, de même que varient leurs dispositions à les mettre en application » (Barrey *et al.*, 2016). Le rapport aux recommandations publiques en matière d'alimentation se distribuerait ainsi sur un gradient allant de l'appropriation par les catégories supérieures et intermédiaires à l'indifférence ou la réaction critique chez les plus pauvres ou précaires (Régnier et Masullo, 2009). De la même manière, on peut s'attendre à observer, chez les catégories supérieures et intermédiaires, une forte appropriation de la norme d'écocitoyenneté, en particulier de ses composantes les plus saillantes dans les discours et dispositifs d'action publics. Plus réflexives sur leur pratiques quotidiennes, ces catégories seraient aussi plus enclines à valoriser les sources institutionnelles de prescription (et les sources expertes sur lesquelles elles s'appuient) ainsi que les valeurs de prévoyance, de

9. Indice de la faible ancienneté de l'étiquetage environnemental de certaines pratiques par les acteurs publics, la section de janvier 1998 de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie de l'INSEE – ancêtre de l'EPDM – ne collectait pas d'informations sur la quantité d'équipement possédée ou sur la fréquence de l'utilisation des transports aériens, alors qu'étaient déjà présentes des questions concernant la consommation d'aliments biologiques, le tri sélectif, ou l'utilisation de la voiture.

10. La campagne la plus connue est celle intitulée « Économies d'énergies, Faisons vite ça chauffe » poursuivie de 2004 à 2013 par le Ministère de l'Écologie et de l'ADEME.

civisme et de tempérance sous-tendues par les discours publics promouvant l'écocitoyenneté (Comby et Grossetête, 2012, Barrey *et al.*, 2016).

Deuxièmement, l'adoption des différents types de pratiques en jeu s'appuie sur des « configurations matérielles » (Schatzki *et al.*, 2001) elles-mêmes variables, au premier rang desquelles la situation (accès aux infrastructures collectives) et les caractéristiques du logement (taille, présence ou non d'un jardin, de parties communes). Certains auteurs ont mis en évidence la nécessité de combiner une approche culturelle et institutionnelle à une approche matérialiste qui met en évidence le rôle des technologies, infrastructures, objets et ressources matérielles dans la réalisation de certaines pratiques (Schatzki *et al.* 2001, Shove *et al.* 2012). On peut par exemple s'attendre à ce que les ménages habitant de petits logements disposent d'un nombre d'équipements plus faible. Les pratiques (consommation de produits issus de l'agriculture biologique, utilisation intensive de la voiture, achat d'électricité issue de l'éolien ou de l'hydraulique) seraient aussi déterminées par la contrainte ou l'aise budgétaire à laquelle le ménage doit s'adapter (Kennedy *et al.*, 2019 ; Coulangeon et Petev 2012). À ces configurations matérielles se superposent des ressources et contraintes occupationnelles et temporelles associées à la réalisation de certaines pratiques : l'utilisation accrue des transports, notamment aériens, peut être liée à l'activité professionnelle et aux déplacements qu'elle induit. Plus généralement, l'âge, le genre et la position dans le cycle de vie font varier la pression temporelle ressentie par les individus et le nombre et la variété des pratiques qu'ils peuvent engager (Southerton, 2006). La biactivité de ménages dont le temps de travail hebdomadaire et les ressources économiques sont élevés peut ainsi favoriser certaines pratiques de transports ou d'alimentation ou d'équipement à l'impact environnemental élevé (Devetter et Rousseau 2011). On peut donc s'attendre à ce que la plus ou moins grande adéquation de l'ensemble des pratiques domestiques et de consommation à la norme d'écocitoyenneté soit fortement redevable des contraintes et ressources budgétaires, résidentielles et professionnelles des individus et leurs ménages.

Enfin, les rapports à la norme d'écocitoyenneté sont redevables des dispositions, manières d'agir et de penser spécifiques à des groupes particuliers du fait de l'hétérogénéité de leurs contextes de socialisation. Ces dispositions correspondent à des schèmes durables et transposables, induits par les expositions et expériences des individus dès leur socialisation primaire, qui s'expriment ensuite sous la forme de jugements, de représentations, de goûts et d'actions spécifiques (Bourdieu, 2018). Ce « modèle des dispositions acquises » (Vaisey et Lizardo, 2016) permet de traiter en même temps les différentes composantes de l'écocitoyenneté (représentations, intentions, pratiques) en les considérant comme des produits différés dans le temps d'expériences sociales concomitantes. Ayant été exposées tôt aux campagnes de sensibilisation, aux avertissements concernant l'aggravation continue des scénarios de hausse des températures (Stanes *et al.* 2015), et dans le même temps à la normalisation du chauffage central et de la climatisation (Shove 2003), les cohortes les plus récentes pourraient être plus fréquemment disposées à reporter d'importantes préoccupations environnementales, un pessimisme quant aux possibilités d'amélioration en même temps que d'importantes consommations énergétiques à domicile. Dans la suite de cet article, nous essayons ainsi d'évaluer l'importance des expériences générationnelles, genrées et liées à la position sociale pour rendre compte – par les dispositions qu'elles génèrent – de positionnements complexes et spécifiques à l'égard de la norme d'écocitoyenneté. En particulier, un ensemble de travaux utilisent la notion d'habitus écologique (ou éco-habitus) pour caractériser l'orientation écologique que les catégories urbaines et fortement dotées en capital culturel tenteraient de donner à leurs consommations et leur mode de vie (voir notamment Carfagna *et al.*, 2014, Kennedy *et al.*, 2018). Leurs dispositions s'éloigneraient de la valorisation du cosmopolitisme, de l'idéalisme, et de l'expertise (Holt 1998) pour se réorienter vers le local, la connexion à la terre et à la matière ou le travail manuel (Carfagna *et al.*, 2014). La reconfiguration des manières de consommer de ces catégories sociales autour des notions d'éthique et de durabilité permettrait de renforcer les frontières culturelles et symboliques les

séparant des autres catégories sociales (Baumann et al., 2015 ; Eliott, 2013). Nous verrons si ces catégories urbaines à fort capital culturel manifestent en France, de manière distincte et potentiellement distinctive, une conformité à la norme d'écocitoyenneté, traduction d'une forme d'habitus écologique.

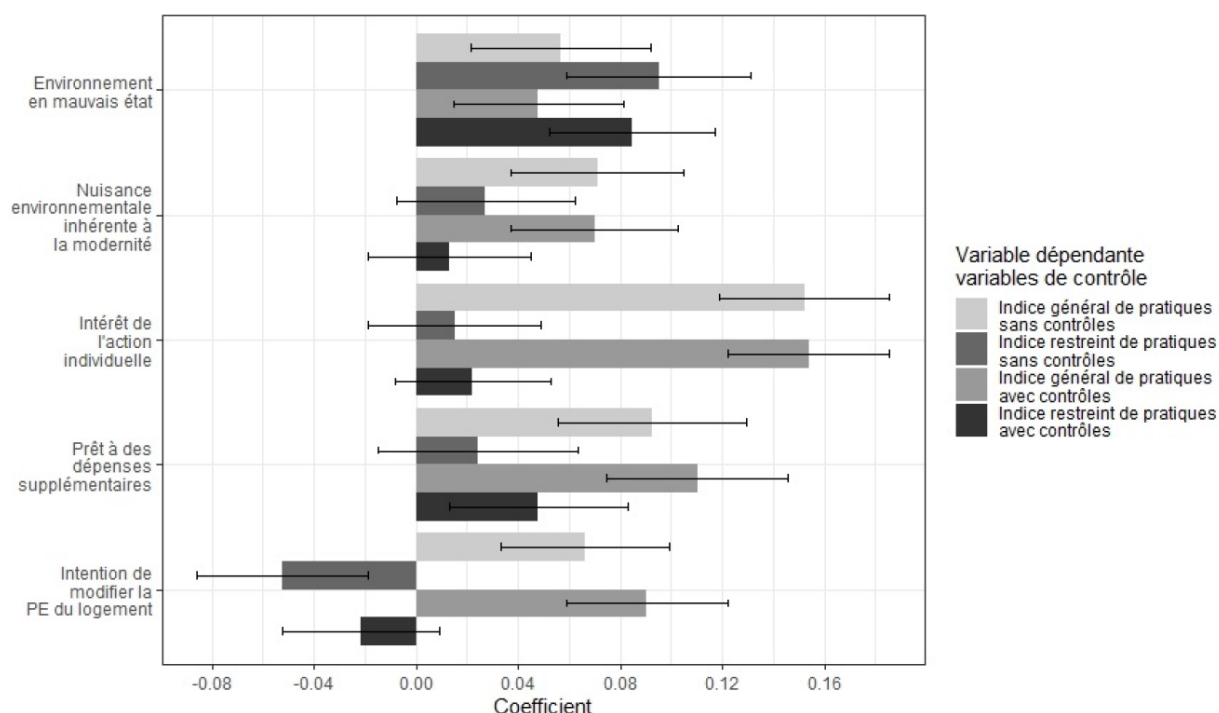
Hétérogénéité de la norme d'écocitoyenneté et attention des institutions publiques

Si l'on observe des attitudes globalement favorables à l'égard de la norme d'écocitoyenneté (Bozonnet, 2001 ; Franzen et Meyer, 2009), les campagnes de sensibilisation ne semblent pas avoir fait émerger un ensemble homogène de pratiques. Ainsi, en 2016, 81,1 % des Français considèrent qu'il est vrai ou plutôt vrai que « presque tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement » et 74,5 % considèrent l'environnement comme étant en mauvais état dans le monde. Ils paraissent aussi en majorité (68,3%) convaincus de l'utilité de faire des efforts sans garantie que ceux-ci seront suivis par l'ensemble de la population. Il est à noter que si ces attitudes se ressemblent du point de vue de leur forte diffusion, elles ne forment pas un ensemble homogène, et traduisent des opinions et intentions qui ne vont pas nécessairement de pair. Ainsi, la perception d'un environnement en mauvais état peut s'accompagner de la croyance dans l'impossibilité d'y remédier par des actions individuelles potentiellement isolées (voir par exemple Stanes *et al.* (2015) sur le pessimisme des jeunes en Australie).

Pour autant, les pratiques écocitoyennes connaissent une diffusion très inégale – et généralement plus faible – au sein de la société française. Le tri de certains déchets ou les gestes d'économie d'énergie sont certes massivement reportés par les enquêtés de l'EPÉM (par exemple, 87 % des Français déclarent faire régulièrement le tri des emballages en verre), mais d'autres pratiques, telles le covoiturage ou le chauffage aux énergies renouvelables, restent minoritaires (qui concernent respectivement 30% et 14% des Français). Au demeurant, la plupart des pratiques

écocitoyennes déclarées par les individus ne sont pas binaires. Elles varient plutôt en intensité, notamment lorsqu'il s'agit de fréquences, de température de chauffage ou de quantités achetées ou consommées (encadré 2). Ainsi, alors que les comportements extrêmes demeurent rares (1,3 % des Français déclarent chauffer la pièce de séjour en hiver à 16 °C ou moins, 1,8 % à 24° ou plus), la plupart des Français déclarent des pratiques intermédiaires. L'inégale diffusion des pratiques au regard des attitudes paraît en partie redevable de l'inégale attention dont les différentes pratiques ont fait l'objet de la part des discours et dispositifs d'action publics. Cela apparaît lorsque l'on observe les liens entre les pratiques et les cinq indices d'attitudes, représentés au moyen de quatre modèles de régression linéaire¹¹. Nous mobilisons dans ces modèles cinq indices d'attitudes centrés et réduits (encadré 2) et deux indices de pratiques¹² comportant respectivement l'ensemble des neuf pratiques questionnées (*indice général*) et seulement six d'entre elles (*indice restreint*), excluant ainsi trois pratiques au cœur des discours et dispositifs d'action publics – l'achat de

Figure 1: Lien entre les attitudes environnementales et deux mesures de pratiques environnementales



Source: CGDD/SDES (Ephem 2016)

Lecture: Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de un point de l'indice standardisé d'intérêt de l'action individuelle est associé à une augmentation de 0,15 points de l'indice général de pratiques environnementales.

11. Voir annexe 1 pour les résultats détaillés.

12. Construit en faisant la moyenne arithmétique standardisée des indices de pratique standardisés correspondants.

produits issus de l'agriculture biologique, les gestes d'économie d'énergie et le tri des déchets. Le premier modèle estime les associations *ceteris paribus* entre les indices d'attitudes et l'indice *général* de pratiques écocitoyennes. Dans le deuxième modèle, l'indice *restreint* de pratiques est substitué à l'indice *général* afin de comparer la force des associations lorsque trois pratiques routinières au cœur des campagnes de communication ne sont pas prises en compte. Dans le troisième et le quatrième modèle, ces associations sont contrôlées par le niveau de revenu du ménage, le sexe, l'âge et le niveau de diplôme de la personne interrogée¹³. Malgré la forte variation des coefficients selon l'indice d'attitude à l'égard de l'écocitoyenneté considéré¹⁴, on observe une diminution générale lors du passage de l'indice *général* à l'indice *restreint*. Dans les modèles portant sur l'indice *général*, les cinq attitudes considérées sont associées positivement à l'indice de pratique¹⁵. À l'inverse, dans le modèle 4 portant sur l'indice *restreint*, seuls les indices d'état de l'environnement et d'intention d'effectuer des dépenses supplémentaires pour consommer des produits labellisés restent positivement associés à l'indice *restreint* de pratiques. En particulier, l'association des pratiques avec l'indice d'intérêt de l'action individuelle apparaît dû à l'inclusion des indices correspondant aux trois pratiques (gestes d'économie d'énergie, consommation d'aliments bio et tri sélectif) au cœur des discours et dispositifs publics, leur retrait induisant une réduction importante de la valeur du coefficient. Ainsi, l'action écocitoyenne n'est pas systématiquement redevable d'attitudes favorables à l'écocitoyenneté. Si ce constat d'un écart entre les attitudes et les pratiques n'est pas nouveau (e.g. Kollmuss et Agyeman, 2002), on observe ici qu'il est avant tout localisé sur les six pratiques les plus périphériques au sein des discours et

13. Il est attendu que ces variables affectent tant les attitudes (Franzen & Meyer, 2009) que certaines pratiques (Carfagna *et al.*, 2009 ; Mathe *et al.*, 2009 ; Stanes *et al.*, 2015).

14. Alors qu'en moyenne, une augmentation de 1 point de l'indice d'adhésion à l'intérêt de l'action individuelle est associée *ceteris paribus* à une augmentation de 0,15 point de l'indice *général* de pratiques, ce coefficient est largement inférieur pour les indices reflétant une inquiétude vis-à-vis d'un environnement perçu comme en mauvais état (0,05) et des effets nuisibles de la modernité (0,07).

15. Afin de s'assurer de la robustesse des intervalles de confiance malgré la nature non probabiliste de l'échantillon, nous avons également calculés les intervalles de confiance *bootstrap* à partir de 5000 simulations. Les résultats sont robustes à cette autre méthode d'inférence.

dispositifs publics promouvant l'action écocitoyenne. Si le lien attitudes-pratiques est le plus souvent un présupposé de ces actions institutionnelles – en particulier celles visant à sensibiliser la population – ce constat suggère plutôt qu'il en serait le produit. Afin de diffuser les pratiques individuelles jugées favorables à la protection de l'environnement, ces actions institutionnelles transforment les significations qui y sont associées et les identifient comme des composantes de l'écocitoyenneté. Ainsi des gestes d'économie d'énergie pour lesquelles il s'est agi, au travers de campagnes de communication (voir note 14), de doubler le bénéfice privé (la moindre dépense en énergie pour chaque ménage) d'un intérêt collectif (la préservation des ressources naturelles).

Écologie du geste et écologie de la frugalité

Dualité des positionnements à l'égard de la norme d'écocitoyenneté

Hétérogène, la norme d'écocitoyenneté est pour autant dotée d'une certaine cohérence lorsque l'on observe les logiques qui structurent son appropriation par les Français. Appliquée à un nombre important de variables de pratiques et d'attitudes écocitoyennes, l'analyse des correspondances permet de rendre compte de ces logiques en les rapportant aux caractéristiques sociales et résidentielles des individus qu'elles opposent.

Nous appliquons aux neuf indices de pratiques et aux cinq indices d'attitudes (voir encadré 2) la méthode de l'analyse factorielle multiple (Encadré 3) et analysons le plan produit par les deux premières dimensions en tant qu'« *espace social des rapports à l'écocitoyenneté* ». ¹⁶ Cet espace permet d'étudier finement les clivages en termes d'attitudes et de pratiques écocitoyennes

16. Nous appliquons le critère dit de « Kaiser » et nous restreignons aux dimensions dont la valeur propre est supérieure à 1. De plus, nos deux groupes de variables contribuent de manière forte aux deux premiers axes tandis que le troisième est principalement (à 67%) structuré par les attitudes (annexe 2).

Encadré 3 : L'Analyse Factorielle Multiple — Méthodologie

Afin de construire et d'analyser l'espace social des rapports à l'environnement, nous optons pour une méthode d'analyse factorielle, l'Analyse Factorielle Multiple. L'AFM permet de distinguer n groupes de variables (2 dans cette étude, les attitudes et les pratiques) et d'équilibrer le poids de chaque groupe dans la détermination des principales dimensions. Dans notre cas, utiliser une Analyse en Composantes Principales aurait conduit à survaloriser le groupe des variables de pratiques, qui sont plus nombreuses que celles d'attitudes. L'AFM permet d'obtenir simultanément une représentation de chacun des J nuages d'individus caractérisés par un unique groupe de variables, et, par une superposition obtenue grâce à la méthode de la rotation procustéenne, une représentation du nuage des individus caractérisés par les n groupes de variables (le nuage moyen). Le point moyen de chaque individu est situé au barycentre de ces différents points, appelés « individus partiels ». La superposition implique aussi de se focaliser sur les structures communes aux différentes dimensions définies par les n groupes et permet en même temps d'analyser l'association de chaque groupe de variables à l'identification de chacun des axes de l'AFM (Pagès, 2013).

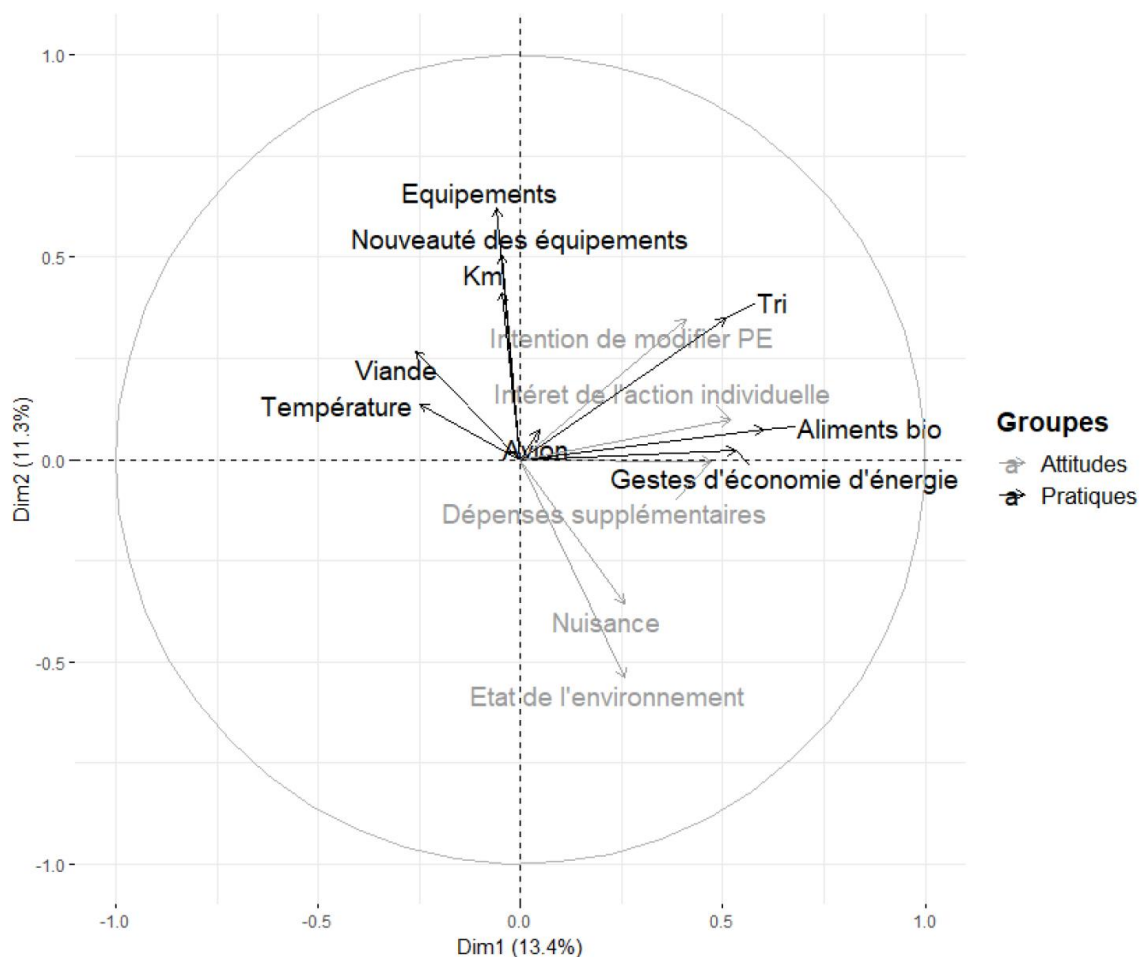
L'AFM est construite sur 2 groupes de variables : le groupe des pratiques, composé des 9 variables que sont les indices de pratiques, et le groupe des attitudes, composé des 5 indices d'attitudes. Les 14 indices sont numériques, centrés, réduits et occupent ainsi une place équivalente au sein de leur groupe. L'AFM est réalisée sur les 4057 individus constituant l'échantillon métropolitain de l'EPÉM 2016 auxquelles sont appliqués des poids de sondage. Nous analysons les 2 premiers axes qui résument près du quart de la variance totale du nuage (24,5 %).

et les manières dont elles sont associées. La projection de variables sociodémographiques et résidentielles dans cet espace permet d'analyser la pertinence des trois ensembles de mécanismes évoqués ci-dessus – liés à la construction et à la réception de la norme, aux configurations matérielles et aux dispositions acquises par les individus – pour rendre compte du positionnement observé par rapport l'écocitoyenneté. Le premier axe témoigne d'une opposition dans le rapport des personnes interrogées aux efforts individuels consentis pour protéger l'environnement. Nous le nommons **l'axe de l'écologie du geste**. Comme on peut le voir (Figure 2), les variables les mieux représentées par cet axe horizontal sont les trois variables de pratiques du tri, des gestes d'économies d'énergie et de consommation des produits issus de l'agriculture biologique, et les trois variables de perception de l'intérêt de l'action individuelle, de propension déclarée à dépenser plus pour consommer des produits « verts » et d'intention d'accroître la performance énergétique (PE) de son logement. À l'ouest de l'espace sont présents les individus qui se déclarent les moins convaincus de l'intérêt d'agir lorsque les autres ne font pas de même, et peu prompts à investir (de l'attention, du temps et/ou de l'argent) pour protéger l'environnement. À l'est sont présents les individus reportant des attitudes très proches de l'action (consentement à « faire des efforts » même

si les autres n'en font pas et intention d'investir) et déclarant faire plus (de tri, de gestes, de dépenses) pour protéger l'environnement.

Cet engagement individuel dans la protection de l'environnement a tendance à aller de pair avec une moindre consommation de viande et une plus faible température de chauffage de la pièce principale. Une position élevée sur cet axe témoigne ainsi d'une grande conformité à l'égard des pratiques au cœur des discours et dispositifs d'action publics. Souvent présentés comme de « petits gestes du quotidien », les actes visant à trier ses déchets, à diminuer ses consommations d'énergie ou à verdir sa consommation alimentaire s'intègrent en même temps à des logiques d'individualisation et de valorisation de la gestion – de la bonne tenue – de son corps, de son

Figure 2: Cercle des corrélations - Axes 1 et 2



Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Lecture: A chaque variable est associée une flèche. La direction de celle-ci indique la force de l'association entre cette variable et chacun des deux axes. La longueur de la flèche (proximité avec le cercle) donne la qualité de représentation de cette variable sur le premier plan factoriel. Ainsi, le coefficient de corrélation linéaire entre l'indice de tri et l'axe 1 est de 0,51.

intérieur et de son budget. Cette même bonne volonté écologique et cette valorisation de l'effort individuel transparaissent dans les trois variables d'attitudes fortement associées à cet axe. Cette écologie des « bons gestes » est circonscrite à certaines pratiques. En particulier, les pratiques relatives à l'équipement et au transport en sont exclues alors même que leur impact environnemental est fort. Outre le faible accent mis sur ces pratiques dans les campagnes de sensibilisation, les fortes contraintes matérielles et résidentielles qui peuvent peser sur certaines d'entre elles – telles que l'utilisation de l'automobile – peuvent contribuer à les éloigner d'une forme d'écologie valorisant le libre choix individuel.

Le second axe oppose des individus dépensiers et confiants à des individus plus critiques dont le mode de vie est caractérisé par une forme de frugalité. Nous le nommons **axe de l'écologie de la frugalité**. Les pratiques les plus fortement associées à cet axe sont les variables relatives à l'équipement (nombre et nouveauté) et à l'utilisation du véhicule personnel. Les attitudes les mieux représentées par l'axe sont l'opinion à l'égard de l'état de l'environnement, le degré de défiance à l'égard de la modernité et de ses effets environnementaux ainsi que l'intention d'améliorer la performance énergétique du logement. Ainsi, au nord du graphique, les individus sont plus dépensiers (en nombre de kilomètres parcourus, en nombre d'équipements notamment), et se déclarent plus prompts à financer des travaux de rénovation thermique, plus satisfaits de l'état de l'environnement et moins pessimistes à l'égard des effets de la modernité. Au sud au contraire, les ménages reportent un mode de vie frugal et un rapport critique à l'environnement : ils sont moins équipés et moins mobiles et plus inquiets à l'égard de la modernité et de l'état de l'environnement. Ces deux formes polaires de positionnement à l'égard de l'écocitoyenneté - frugalité inquiète et prodigalité confiante – associent ainsi la perception des dégradations environnementales et l'ampleur des volumes – d'équipements achetés, de kilomètres parcourus, de viande consommée. Nous verrons ci-dessous comment ces positionnements trouvent leur cohérence en lien avec la position des individus dans l'espace social et résidentiel.

du geste et les catégories les plus diplômées rejoint le constat fait de la surreprésentation des individus les plus diplômés dans certaines pratiques de consommations engagées, notamment l'achat de produits issus de l'agriculture biologique (Dubuisson-Quellier, 2018; Kennedy *et al.*, 2019). Plus largement, elle renouvelle le constat de l'appropriation privilégiée par certaines catégories moyennes et supérieures des normes de comportement institutionnellement valorisées (Boltanski, 1967 ; Régnier et Masullo, 2009 ; Barrey *et al.*, 2016). Les composantes au cœur des discours et dispositifs publics de promotion de l'écocitoyenneté font l'objet d'une appropriation privilégiée de la part des catégories sociales moyennes et supérieures (cadres et professions intermédiaires) particulièrement dotées en capital culturel. Elles s'approprient et adhèrent ainsi le plus systématiquement au cadrage individualisant de la question environnementale et aux pratiques les plus immédiatement liées. Il apparaît cependant difficile de distinguer ces mécanismes d'adhésion à la norme des dispositions traditionnellement associées à ces populations. En particulier, les factions le plus dotées en capitaux culturels partageraient un rejet de la dimension purement matérielle pour privilégier la dimension symbolique et immatérielle de la consommation (Holt, 1998). Le coût des produits issus de l'agriculture biologique et les pertes de temps ou de confort induites par certaines pratiques domestiques « vertes » seraient ainsi rendus acceptables – voire valorisées – aux catégories les plus dotées en ressources culturelles par le bénéfice moral qui peut en être retiré, au cœur d'une forme spécifique et renouvelée d'ascétisme¹⁸. À l'inverse les catégories les moins diplômées, notamment les ouvriers (plus souvent des hommes) apparaissent à distance de cette *écologie du geste*. La « bienséance écologique » que l'on retrouve dans cette conformité à la norme d'écocitoyenneté apparaît éloignée des « principes à partir desquels s'organisent les modes de vie économiquement contraints » (Comby, 2015b). L'écart vis-à-vis de cette forme d'écologie semble ainsi renvoyer à une posture distante de ces individus vis-

18. Ces pratiques rejoindraient ainsi les pratiques telles que la marche ou le footing (Bourdieu, 2016)

à-vis des normes de « bonne conduite » et des institutions chargées de les diffuser (institutions scolaires, médias, administrations publiques).

L'appropriation de l'*écologie du geste* est en même temps plutôt le fait de femmes relativement âgées, en particulier les 60-66 ans (en 2016). Il semble que ces affinités soient redevables des contextes de socialisation de ces populations, ainsi que de leurs contraintes et ressources matérielles et temporelles spécifiques. Ces résultats rejoignent le constat selon lequel l'âge induirait – par le dégageant des contraintes professionnelles – une autonomie plus forte dans la gestion du temps et un investissement temporel et matériel dans l'espace domestique favorisant les pratiques de tri sélectif, mais aussi l'attention au respect de gestes quotidiens, notamment relatifs aux économies d'énergie (Southerton, 2006 ; Mathe *et al.*, 2012). À cela s'ajoute une socialisation féminine à la prise en charge du travail domestique qui semble octroyer aux femmes une place centrale dans l'appropriation des pratiques associées à l'*écologie du geste* : tri des déchets, alimentation plus « saine » et moins carnée¹⁹, gestion des économies d'énergie liées à certaines tâches ménagères telles que la diminution de la température de lavage du linge. Enfin, les plus de 66 ans apparaissent légèrement plus distants de la norme que les 60-66 ans. Il est probable que ce décalage soit lié à un effet de génération : celles nées après 1950 ont été sensibilisées dans leur jeunesse à une question environnementale mise sur l'agenda politique et médiatique depuis les années 1970 (Comby, 2015a). Toutefois, cet effet de génération potentiel ne semble avoir qu'une place secondaire dans la compréhension de la distance à l'*écologie du geste* : bien qu'ayant été témoin de l'affirmation depuis les années 1990 du cadrage individualisant, les plus jeunes apparaissent éloignés de cette *écologie du geste*. Ce constat – surprenant au regard de l'ampleur de l'exposition aux enjeux écologiques dont ils ont fait l'objet – est corroboré par

19. Éprouvée par les femmes du fait de la socialisation différentielle et par les plus âgés, la nécessité de prendre soin de son corps expliquerait ainsi en partie le recours particulièrement accru de ces individus aux « aliments-santé » (Régner *et al.*, 2009) et donc la faible consommation de viande et la plus forte consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique.

d'autres travaux (e.g. Stanes et al., 2015 ; Johnson et Schwadel, 2019). Les mécanismes liés au cycle de vie apparaissent globalement plus adéquats pour interpréter l'association entre âge et *écologie du geste*. Une analyse longitudinale permettrait de confirmer cette primauté du rôle du cycle de vie et des configurations matérielles sur le rôle des générations et des contextes de socialisations spécifiques. Dans l'analyse du rapport à l'*écologie du geste*, les trois mécanismes évoqués (rapport à la norme, contraintes matérielles et dispositions) semblent jouer un rôle primordial.

L'axe nord-sud de la frugalité critique recouvre quant à lui une opposition en termes de revenu, de profession, de structure du ménage et d'âge. Au nord, les individus les plus confiants dans la modernité et l'état de l'environnement, et les plus dépensiers sont ainsi les ménages de grande taille – aux besoins décuplés – et les plus aisés – ayant des ressources importantes pour satisfaire ces besoins. Au sud, les individus vivant seuls et disposant d'un faible revenu sont au contraire les plus frugaux et les plus pessimistes à l'égard. La plupart des comportements impliquant des dépenses étant déclarés par les individus pour l'ensemble de leur ménage (consommation de carburants ou d'équipement ménager en particulier), il apparaît peu surprenant que l'augmentation de la taille et des ressources du ménage aille de pair avec des pratiques de transports et de consommation d'équipement plus intenses. Cependant, cette association entre posture critique, mode de vie plus frugal, et jeunesse, vie seule et faible revenu peut s'interpréter comme étant liée à la plus faible intégration sociale de tels individus. Cette hypothèse semble confirmée par la position des chômeurs sur cet axe (au sud de l'espace). Comme l'écrivent Baudelot et Establet à la suite d'Halbwachs, « *Consommer, ce n'est pas seulement dépenser ni acquérir des biens matériels, c'est bel et bien prendre sa part à la vie sociale* » (Baudelot et Establet, 1994). Or la plus faible participation de ces individus à la vie sociale tant sur le versant du marché du travail, de la famille que de la consommation peut se traduire par un rapport plus

contraint, déçu et pessimiste à l'égard d'un environnement perçu comme en mauvais état et à l'égard d'une modernité qui les exclut.

Les ouvriers sont quant à eux situés au nord-ouest de l'espace. S'ils ont le plus souvent un rapport distancié à l'égard de l'*écologie du geste* (à l'ouest), ce rapport ne se double généralement pas d'un mode de vie frugal et d'une forme d'exclusion des différentes sphères de la vie sociale. Plus encore, la consommation permet aux franges intégrées des catégories populaires (dont font majoritairement partie les ouvriers) de se distinguer des franges les plus jeunes et les plus précaires. Comme l'écrit Schwartz en 1990 dans *Le monde privé des ouvriers*, « *c'est peu dire que les individus [les familles ouvrières] s'autorisent à consommer : quand ils le peuvent — en termes de ressources économiques —, ils s'adonnent, non sans jubilation, à des formes redondantes et sophistiquées de consommation. C'est alors qu'on saisit la richesse des significations, et surtout l'intensité des investissements dont les "intérieurs" sont le théâtre et le statut central des objets dans cet espace* » (Schwartz, 2012). Notre analyse du rapport à l'écocitoyenneté montre que la consommation demeure un axe de clivage majeur au sein des catégories populaires, enserrée dans un faisceau de contraintes matérielles et de significations sociales qui paraissent encore très éloignées des préoccupations environnementales.

Rapport à la norme d'écocitoyenneté et position dans l'espace résidentiel

Le positionnement à l'égard des *écologies du geste et de la frugalité* est aussi très largement lié à la manière dont les individus et leurs modes de vie sont distribués dans l'espace résidentiel. Nous avons projeté sur le premier plan factoriel neuf variables liées aux caractéristiques du logement et à sa localisation. Les modalités paraissent globalement alignées le long d'une droite qui associe négativement *écologie du geste et de la frugalité* (allant du sud-ouest au nord-est de notre espace). Les deux axes paraissent ainsi largement associés à la position dans l'espace résidentiel et aux caractéristiques du logement (Figure 4).

les locataires de logements sociaux y étant surreprésentés. L'éloignement perçu des collecteurs de déchets recyclables ou des espaces verts y est la norme, et le chauffage collectif y est largement surreprésenté. À l'extrême de ce pôle, on retrouve les milieux urbains les plus défavorisés, les zones dans lesquelles le chômage est le plus fréquent, les espaces verts plus absents, et où l'insécurité est médiatiquement présentée comme un problème majeur.

Même si cette droite nord-est/sud-ouest semble bien résumer l'association entre rapport à la norme d'écocitoyenneté et configuration matérielle et géographique, certaines nuances sont à apporter. D'abord, la taille de l'agglomération ne semble pas jouer le même rôle sur les deux axes. Sur l'axe est-ouest de la proximité à l'*écologie du geste*, l'opposition se fait essentiellement entre les zones rurales et l'agglomération parisienne, l'ensemble des autres villes de province occupant une position centrale. Le fait de résider dans une zone très urbanisée, la région parisienne (où l'état des logements est souvent plus mauvais que dans le reste de la France (Herpin et Verger, 2008)), plutôt qu'à la campagne est – dans l'ensemble – associé à une forte distance vis-à-vis de cette forme d'écologie. À l'inverse, sur l'axe nord-sud de l'*écologie de la frugalité*, la taille de la ville croît de manière continue avec la position sur l'axe. La propension à la frugalité semble surtout associée à la faible taille du logement et à la disponibilité perçue de transports en commun, toutes deux liées à la taille et à la densité de la commune de résidence. Ainsi, le positionnement à l'égard de la norme d'écocitoyenneté est très fortement associé aux configurations matérielles dans lesquelles s'inscrivent les modes de vie des individus et de leurs ménages, en particulier la morphologie et le statut d'occupation des logements et les infrastructures et aménagements qui les entourent. En contraignant certains types de consommation (d'équipement par exemple), en facilitant l'accès à certaines infrastructures – collecteurs de déchets, réseaux de transport en commun – ou en participant à générer une « atmosphère écocitoyenne »²⁰ facilitant l'appropriation

20. Nous adaptons l'hypothèse, évoquée par Bourdieu, de l'existence, dans les grandes villes, d'une « atmosphère culturelle », c'est-à-dire [...] les incitations exercées par un groupe de pairs que la résidence contribue à définir » (Bourdieu, 2016). Dans le cas de l'écocitoyenneté, ces effets de lieu peuvent passer

des attitudes et pratiques valorisées, le lieu semble grandement participer à définir le rapport que les individus nouent avec la norme d'écocitoyenneté. Inversement, les choix résidentiels peuvent être conditionnés par les représentations qu'ont les individus de la nature (choix d'être à proximité d'un espace vert) et de certaines pratiques liées à l'environnement (choix d'un immeuble disposant d'un local à vélo par exemple).

Le rapport à la norme d'écocitoyenneté est, dans l'espace des ménages français, structuré autour de deux formes de distances tout à fait différentes : la distance à l'*écologie du geste*, moindre adhésion à la rhétorique des efforts quotidiens et moindre mise en place déclarée ; la distance à l'*écologie de la frugalité*, synonyme d'un haut niveau de consommation et d'une faible remise en question de la modernité et de ses supposés effets négatifs sur l'environnement. Ce dernier résultat confirme ceux de Siounandan et ses coauteurs (2013) sur la prédominance du poids de la contrainte – notamment budgétaire – dans les pratiques de frugalités. Les personnes situées au sud de notre espace social peuvent certes associer les pratiques de réduction de la consommation à des motivations environnementales, mais nos analyses ne permettent pas de conclure sur le degré de choix que les individus associent à leurs pratiques de consommation. Il apparaît toutefois clair que ces pratiques restent de manière générale associées à des zones particulièrement contraintes de l'espace social et géographique.

Configurations d'attitudes et de pratiques et habitus écologique

Si ces deux modalités du rapport à l'écocitoyenneté sont, par construction et en moyenne, indépendantes l'une de l'autre, peut-on distinguer des groupes sociaux spécifiques qui tendent à s'approprier la norme d'écocitoyenneté dans son intégralité ? En particulier, les pratiques et attitudes de certains groupes sociaux ont-elles connu une réorganisation et une mise en cohérence

par les comparaisons et discussions entre voisins (Macias & Williams, 2016), mais aussi par la présence d'infrastructures et d'espaces verts pouvant contribuer à générer un certain rapport à l'environnement et à la norme de responsabilisation individuelle dans sa protection.

dans un sens plus écologique, comme le concept d'habitus écologique le laisserait supposer (Haluza-DeLay, 2008 ; Carfagna *et al.*, 2014) ? À partir des coordonnées des différents individus sur les cinq premiers axes²¹, nous réalisons une classification ascendante hiérarchique (CAH). Nous retenons une typologie en 6 classes dont la qualité est la meilleure (figure annexe 2). Cette typologie offre un contrepoint intéressant à la dualité présentée entre *écologie du geste* et *écologie de la frugalité* et permet une approche complémentaire de l'espace des rapports à l'écocitoyenneté. Elle permet d'identifier, aux croisements des dimensions les plus structurantes des rapports des individus à l'écocitoyenneté, des « configurations » typiques et concrètes d'attitudes et de pratiques et de les interpréter au regard des caractéristiques sociales et résidentielles des personnes interrogées.²² À chaque configuration sont associés des individus dont le rapport à l'écocitoyenneté est similaire, et distinct des individus associés aux autres configurations (figure annexe 3). Ainsi, nous tenterons de distinguer celle.s qui apparaissent particulièrement en adéquation avec la norme d'écocitoyenneté, interprétable.s en termes d'habitus écologique.

Les six configurations de pratiques et d'attitudes écocitoyennes

Classe 1 : Les urbains désengagés

Cette première classe regroupe des individus proches de l'*écologie de la frugalité*, mais distants de l'*écologie du geste*. Ils sont ainsi particulièrement éloignés des prescriptions à l'engagement individuel dans la protection de l'environnement : leurs pratiques de tri sont par exemple les plus faibles (seuls 2 individus sur 3 déclarent trier régulièrement le verre contre 86 % dans la population) et ils adhèrent peu à l'intérêt de faire des efforts individuels lorsque ceux-ci demeurent isolés. Leur mode de vie est pour autant globalement frugal (48 % n'ont pas de

21. La typologie proposée ici s'appuie sur les cinq premières dimensions (51,6%) et permet d'étendre l'analyse à des pratiques – telles que l'utilisation des transports aériens – peu associées aux deux logiques analysées ci-dessus.

22. Sur l'intérêt de combiner analyse factorielle et classification, voir Lebart, Piron et Morineau (1995, pp. 185-221).

Tableau 1: Les 6 types de rapports à l'environnement

	1	2	3	4	5	6
	Les urbains désengagés	Les frugaux isolés	Les consommateurs aisés	Les petits locataires responsables	Les propriétaires bien intentionnés	Les urbains engagés
Effectifs dans l'échantillon	787	664	919	878	661	148
Fréquence dans la population (en %)	19.55	16.46	22.36	21.73	16.16	3.74
Indice de tri	-0.94	-0.06	0.32	0.24	0.39	0.21
Indice d'équipement	-0.17	-0.40	0.84	-0.50	0.15	-0.11
Indice de nouveauté des équipements	-0.01	-0.49	0.64	-0.38	0.18	-0.18
Indice de température	0.48	-0.30	0.24	-0.38	-0.13	0.19
Indice de gestes d'économie d'énergie	-0.88	0.16	-0.11	0.48	0.41	-0.03
Indice de consommation de bio	-0.53	-0.45	-0.02	0.33	0.52	0.75
Indice de consommation de viande	0.13	-0.10	0.54	-0.40	-0.20	-0.26
Indice kilométrique	-0.11	-0.18	0.48	-0.37	0.17	-0.21
Indice de temps passé en avion	0.00	0.03	-0.05	-0.14	0.10	0.50
Indice d'état de l'environnement	0.23	-0.81	-0.18	0.66	-0.15	0.27
Indice de nuisance	0.27	-0.98	-0.14	0.49	0.23	-0.11
Indice d'intérêt de l'action individuelle	-0.90	-0.10	0.41	0.58	-0.27	0.46
Indice de dépenses supplémentaires	-0.31	-0.25	-0.17	-0.05	0.07	3.72
Indice d'intention de modification de la PE	-0.41	-0.35	-0.24	-0.33	1.59	0.15
Caractéristiques sur-représentées	Logement social (19,3%) Agglo Paris (21,8%) <43ans (45,8%) CAP/BEP (27%)	Personne seule (48,3%) Surface <64m ² (30,2%) Revenu <2000€(47,8%) >66ans (22,4%)	Maison avec jardin (77,5%) Revenu >3000€(48,9%) ≥4 personnes (29,3%)	Surface<64m ² (34,7%) Femme (58,8%) Personne seule (46,6%)	Propriétaire (79,5%) Surface >90m ² (69,8%) Homme (54,4%)	Bac +3 et + (41,8%) Agglo Paris (22,1%) Revenu >3000€(49%)

Source: CGDD/SDES (Ephem 2016)

Lecture: Pour chaque indice, la moyenne dans la population est 0 et l'écart type est 1.
La moyenne de l'indice de tri dans le groupe 1 est de -0,94.

congélateur, 41 % n'ont pas de lave-vaisselle, contre 43 % et 36 % de la population), même si leur consommation de viande et leur température de chauffage en hiver sont élevées. Plutôt jeune et masculin, ce groupe est composé en grande partie d'urbains, faiblement diplômés, notamment des chômeurs et des indépendants. Plus de 53 % vivent en appartement, et près d'un cinquième vit en logement social (contre à peine plus d'un individu sur 10 en moyenne). Ce groupe présente ainsi les traits d'une précarité critique et distante vis-à-vis des discours et des individus qui tentent de

réformer leur façon de penser et de vivre. La frugalité partielle de ce groupe semble être le résultat de configurations matérielles étroites qui délimitent le champ des pratiques possibles : équipement restreint en appartement, usage automobile restreint en ville, température élevée d'un chauffage souvent collectif et non maîtrisé.

Classe 2 : Les frugaux isolés

Le second profil semble renvoyer, de même que le premier, à une catégorie d'exclus. Il est éloigné de l'*écologie du geste*, et occupe une position intermédiaire sur l'axe de la *frugalité critique*, car la frugalité générale du mode de vie des personnes qui y sont associées contraste avec leur faible critique des nuisances environnementales. Ce sont des personnes qui vivent très souvent seules : 48 % d'entre eux sont dans cette situation alors que les personnes vivant seules ne représentent que 34 % de notre échantillon. Ils vivent dans des logements plus petits (82 m² en moyenne contre 97 m² pour l'ensemble de notre population) et ont des revenus plus faibles. Cette classe réunit des populations plus âgées que la moyenne (28 % des plus de 75 ans s'y retrouvent) dont le mode de vie est caractérisé par la frugalité et le souci de l'économie : leurs équipements sont peu nombreux et relativement anciens, leur consommation de viande et leur température de chauffage sont relativement faibles. Cette tendance à la sobriété va aussi de pair avec de faibles achats de produits bio (qui sont plus coûteux), une faible propension à dépenser plus pour protéger l'environnement et l'absence d'intention d'effectuer des travaux de rénovation énergétique. Cette classe est aussi caractérisée par des attitudes éloignées de l'écocitoyenneté : faible critique des effets de la modernité, faible inquiétude concernant l'état de l'environnement ou faible adhésion à l'utilité d'efforts individuels lorsqu'ils restent isolés. Effets d'échelle (taille du logement et du ménage), faiblesse du revenu et pratiques moins dépensières (Mathé *et al.*, 2012) et distance aux injonctions à l'écocitoyenneté des générations nées au lendemain de la guerre peuvent expliquer ce mode de vie économe. Sous les traits d'un mode de vie frugal, mais distant à l'égard des injonctions à l'écocitoyenneté, on voit se dessiner une seconde forme d'exclusion sociale, qui n'est

plus celle des jeunes urbains « en galère », mais plutôt celle de personnes souvent plus âgées, seules et plus pauvres.

Classe 3 : Les consommateurs aisés

Les individus de ce groupe sont très éloignés de l'*écologie de la frugalité*, et occupent une position intermédiaire vis-à-vis de l'*écologie du geste*. Ils sont plus fréquemment propriétaires que ceux des autres groupes, en particulier de grandes maisons avec jardin (plus d'un individu sur 3 vit dans un logement de plus de 120 m² contre moins d'un quart de la population) situées en zone rurale, où ils vivent rarement seuls. Le revenu disponible dans leur ménage est plutôt élevé (plus de 3000 € par mois pour près d'un ménage sur 2). Ces individus ont un mode de vie caractérisé par une forte consommation : ils achètent régulièrement des équipements, consomment plus de viande que la moyenne, la température de leur pièce à vivre et leur utilisation de l'automobile sont en moyenne plus élevées. S'ils déclarent une attitude positive à l'égard des efforts individuels et une tendance à trier les déchets, leurs attitudes sont, pour le reste, peu favorables aux pratiques valorisées. Ils n'envisagent notamment pas de modifier l'isolation ou le chauffage de leur logement et s'inquiètent peu de l'état de l'environnement. Leur mode de vie semble témoigner d'une forme de matérialisme très éloignée de la sobriété et peu inquiète de l'environnement.

Classe 4 : Les petits locataires responsables

Le quatrième groupe correspond à une forme plutôt féminine d'appropriation des normes écocitoyennes. Ses membres sont en forte conformité à l'*écologie de la frugalité*, et plutôt en adéquation avec l'*écologie du geste*. Il regroupe près de 38% des femmes seules, disposant souvent de revenus modestes (moins de 2000 € par mois pour 47 % des individus du groupe). Plus urbains que la moyenne, les membres de cette classe ont des logements plus petits (près d'un tiers vivent dans un logement de moins de 64 m² contre 23 % de la population) dont ils sont moins de 48% à être propriétaires, et portent une attention plus forte à l'espace domestique. Faible aisance financière et socialisation plus féminine semblent se conjuguer pour favoriser les gestes

d'économie d'énergie et limiter la consommation de la viande. Cette relative sobriété se retrouve dans la plus faible utilisation de la voiture et de l'avion ainsi que dans le plus faible équipement et la plus faible température des pièces. Ces individus se sentent, surtout, fortement engagés en faveur d'un environnement perçu comme en danger : ils s'inquiètent des dégradations que la modernité fait subir à un environnement déjà en relatif mauvais état, et perçoivent les efforts individuels comme efficaces, qu'ils soient isolés ou non. Outre une forte tendance au tri des déchets, ces attitudes s'accompagnent d'une consommation de bio plus forte que la moyenne, en lien avec des préférences alimentaires féminines pouvant plus facilement s'exprimer lorsqu'elles vivent seules. On note cependant une plus faible intention de modifier la performance énergétique du logement chez des individus plutôt modestes et souvent locataires.

Classe 5 : Les propriétaires bien intentionnés

Ce groupe présente des caractéristiques très proches des *consommateurs aisés*, individus plutôt aux revenus élevés et vivant en famille en zone rurale, dans des maisons avec jardin dont ils sont souvent propriétaires. Il est cependant plus masculin (54,4% contre 46,8%) et légèrement moins populaire (29 % d'ouvriers, employés et chômeurs contre 33%). Ce groupe est composé d'acteurs centraux de la société de consommation et est marqué par un fort taux d'équipement, par des équipements plutôt récents, et par un usage important de la voiture. Il est ainsi à distance de *l'écologie de la frugalité*. Cependant, les membres de cette catégorie investissent leur consommation d'une dimension environnementale importante les plaçant dans une assez forte adéquation à *l'écologie du geste*. Ils sont notamment près de 27 % à déclarer que les labels environnementaux influencent leurs achats de textile (contre 16 % en moyenne). Plus d'un sur 5 achète au moins une fois tous les 15 jours des paniers dans des associations du type AMAP (contre à peine plus de 10 % en moyenne). Cette tendance à verdir leurs consommations et investissements se traduit aussi par une intention affichée d'effectuer des travaux permettant d'accroître l'efficacité énergétique de leur logement. Hommes (la socialisation genrée assigne plutôt aux hommes les

travaux de bricolage), propriétaires et vivant rarement seuls, ils sont notamment plus de 90 % à souhaiter modifier l'isolation de leur logement. Cette intention d'investir se double d'une attention aux gestes tels que le tri et d'une inquiétude forte à l'égard des dégâts que la modernité inflige à un environnement perçu comme en bon état.

Classe 6 : Les urbains engagés

Le dernier groupe représente un effectif très faible (moins de 150 personnes interrogées). Il est en très forte adéquation à l'*écologie du geste*, et occupe une position intermédiaire sur l'axe de l'*écologie de la frugalité*. Il est avant tout composé d'individus très diplômés (niveau supérieur ou égal à bac +3 pour 42 % d'entre eux contre 26 % en moyenne) et aisés, habitant en région parisienne (probablement à Paris même) et vivant en appartement. De fait, leur mode de vie est caractérisé par un faible usage de la voiture. Leur faible contrainte budgétaire se traduit par des modes de consommations couteux et distinctifs, orientés vers le loisir, le voyage et l'environnement. La consommation de bio est très importante et leur propension à payer plus pour protéger l'environnement l'est encore plus. Alors qu'ils jugent que les efforts individuels sont efficaces et que l'état de l'environnement est plutôt mauvais, leur usage intensif de l'avion (un membre sur trois a passé plus de cinq heures dans l'avion durant l'année passée, contre environ un sur six dans l'ensemble de la population) rappelle notamment la place périphérique de l'utilisation des transports aériens dans les discours et dispositifs publics de promotion des comportements écocitoyens. Leur souci de distinction se traduit ainsi dans des types de produits et des façons de consommer qu'ils valorisent (dans leur teneur culturelle et morale) nettement plus que par une adhésion matérialiste à la société de consommation, ce dont témoigne leur faible tendance à renouveler leurs équipements.

Deux formes d'habitus écologique ?

Les formes typiques de positionnement vis-à-vis de la norme d'écocitoyenneté confirment sa faible unicité : son rejet ou son appropriation ne sont jamais complets. Les *urbains désengagés*

et les *consommateurs aisés* semblent particulièrement éloignés de la norme. Pour autant, s'ils n'adhèrent pas aux solutions individuelles promues pour résoudre les problèmes environnementaux, les *urbains désengagés* ne sous-estiment pas leur importance. Ils utilisent par ailleurs peu leur véhicule, contrairement aux *propriétaires bien intentionnés* qui gardent des comportements très dépensiers. L'association avec le revenu est variable selon les types de rapports à l'environnement considérés. Un haut revenu, lorsqu'il est associé aux autres caractéristiques des individus des groupes 5 et 6, peut aller de pair avec une propension à consommer plus de produits « verts » et à investir dans des équipements plus économes en énergie. Cependant, le faible revenu des individus des groupes 2 et 4 est associé à des comportements plus sobres, les attitudes écocitoyennes pouvant accompagner (groupe 4) ou non (groupe 2) les contraintes budgétaires.

Deux groupes se distinguent par leur très forte appropriation de la norme d'écocitoyenneté : les *petits locataires responsables* et les *urbains engagés*. Urbains et très diplômés, les individus du groupe 6 semblent effectivement connaître une reconfiguration de leurs goûts, dispositions et représentations en affinité avec leur prise de conscience environnementale. Notre analyse rejoint les résultats qui attestent, en Amérique du Nord, de l'émergence d'une forme d'habitus écologique au sein d'une population spécifique, les urbains à fort capital culturel (voir notamment Carfagna et al., 2014 ; Kennedy *et al.*, 2019). Selon ces sociologues, les goûts de ces catégories ne seraient plus vraiment orientés vers le cosmopolitisme, l'idéalisme (ou refus du matérialisme) et l'expertise, comme le montrait Holt (1998), mais de plus en plus vers le local, le matériel et le travail manuel (Carfagna *et al.*, 2014). Ainsi, les attitudes des *urbains engagés*, paraissent fortement orientées vers la protection de l'environnement et, outre leurs achats importants de produits bio, leur orientation vers la consommation locale transparaît dans leur tendance à déclarer faire systématiquement attention à la provenance des produits qu'ils achètent (pour plus de 60 % d'entre eux contre 45 % en moyenne). Cependant, parmi les enquêtés, la reconfiguration des

pratiques et représentations dans le sens de leur verdissement semble double et inaboutie. D'abord, la tendance au localisme des *urbains engagés* continue de s'accompagner d'un fort cosmopolitisme dont témoigne la fréquence des déplacements en avion. Ceux-ci sont liés à la présence de voyages professionnels qui concernent en priorité les salariés le plus qualifiés et à la multiplicité des voyages d'agrément qui permettent d'entretenir le capital culturel (Démoli et Subtil, 2019). Ensuite, s'ils peuvent représenter des pratiques plus légitimes, le travail manuel direct et l'autoproduction sont encore loin de donner lieu à des pratiques très répandues parmi cette catégorie. L'autoproduction de produits alimentaires ou la récupération d'eau de pluie n'y sont pas plus répandues que dans l'ensemble de la population (environ 7 % et 45 %). L'association croissante entre localisme, matérialisme, valorisation du manuel, et fort capital culturel est ainsi inaboutie au sein de catégories qui manifestent, par ailleurs, une très forte appropriation de la norme d'écocitoyenneté.

D'autre part, la propension à déclarer des pratiques et attitudes en conformité globale avec la norme d'écocitoyenneté paraît aussi très importante au sein d'une population très différente, celle du groupe 4, dans lequel les femmes célibataires, moins urbaines et aux ressources économiques et culturelles plus faibles sont surreprésentées. Leurs pratiques globalement sobres, leur haut degré de préoccupation environnementale et leur appropriation de l'*écologie du geste* en font une population particulièrement conforme à la norme d'écocitoyenneté. Bien que des différences subsistent – notamment dans les pratiques et attitudes qui demeurent éloignées de la norme d'écocitoyenneté (forte utilisation des transports aériens vs faible intention de réaliser des travaux à domicile) –, les groupes 4 et 6 présentent tous deux une appropriation particulièrement forte de la norme d'écocitoyenneté, alors même que les principales caractéristiques sociodémographiques et résidentielles diffèrent grandement. Plus qu'ils ne remettent en question l'hypothèse d'un habitus écologique émergent, qui – bien que jeune et incomplet – semble caractériser une frange des catégories urbaines à fort capital culturel, nos résultats témoignent de

la nécessité de considérer que cet habitus écologique pourrait être multiple, associé à des groupes sociaux et des contextes résidentiels très différents. En particulier, un groupe composé majoritairement de femmes, aux ressources culturelles plus faibles et issues de ménages de faible taille, déclarent des pratiques et des attitudes qui, dans l'ensemble, témoignent d'une appropriation de la norme d'écocitoyenneté tout aussi forte que celle des *urbains engagés*.

La promotion par des campagnes de sensibilisation et de responsabilisation de pratiques et gestes quotidiens peu néfastes pour l'environnement et d'attitudes supposées favoriser de telles actions s'est traduite par l'émergence d'une norme d'écocitoyenneté. En s'appuyant sur l'individualisation de la gouvernance des conduites ainsi que sur un socle théorique faisant des croyances et des valeurs individuelles le principal vecteur d'action, ces discours et dispositifs supposent que l'écologie est l'affaire de chacun et que des actes jusqu'alors routiniers doivent devenir politiques. Cet article s'est donné pour objectif d'analyser la manière dont, par leurs attitudes déclarées et leurs pratiques, les français se positionnent à l'égard de la norme d'écocitoyenneté. Nous avons ainsi tenté de répondre à trois questions : la norme d'écocitoyenneté se présente-t-elle comme une norme unifiée, les pratiques étant uniformément associées aux attitudes ? Quelles sont les principales logiques sociales et résidentielles à l'œuvre dans le positionnement vis-à-vis de cette norme ? Peut-on identifier, dans le cas français, l'existence d'un habitus écologique ?

La norme d'écocitoyenneté apparaît de fait peu unifiée, avec une déconnexion entre les pratiques les moins institutionnalisées et souvent les plus polluantes et les attitudes supposées les favoriser. L'association des pratiques aux attitudes apparaît – du moins en partie – comme le produit de dispositifs spécifiques (campagnes de sensibilisation et d'information, labels), centrés sur certaines pratiques et dont la réception varie dans l'espace social.

À travers les notions d'*écologie du geste* et d'*écologie de la frugalité*, nous avons pu mettre en correspondance le degré de conformité à la norme d'écocitoyenneté, la position sociale et la situation résidentielle. Ainsi se croisent une logique d'adhésion aux gestes domestiques ayant fait l'objet d'un important travail de prescription de la part des pouvoirs publics, et d'adhésion à la rhétorique des efforts individuels – typique d'un pôle rural, diplômé, âgé et féminin de l'espace social, disposé au conformisme et à l'investissement temporel dans l'espace domestique – et une forme de frugalité, critique du fonctionnement de la société et de ses impacts environnementaux – typique d'un pôle urbain, jeune et précaire de l'espace social, aux fortes contraintes financières et résidentielles. Au croisement de ces deux modalités du rapport à la norme d'écocitoyenneté, l'exploration des combinaisons d'attitudes et de pratiques confirme dans le cas français l'existence d'un habitus écologique au sein d'urbains très diplômés. Mais elle suggère qu'une population plutôt féminine, modeste et vivant seule serait tout aussi – bien que différemment – en adéquation avec la norme d'écocitoyenneté, la traduisant dans un mode de vie sobre et des attitudes favorables à l'écocitoyenneté.

C'est à l'intersection des actions institutionnelles relativement récentes visant à les étiqueter comme « pro-environnementales » et des configurations matérielles et dispositions préexistantes qu'attitudes et pratiques écocitoyennes doivent être analysées. Nos analyses suggèrent que ces trois dimensions façonnent *écologies du geste et de la frugalité* à des degrés divers, associant la première aux enjeux environnementaux tandis que la seconde semble rester encore largement associée à des contextes matériels très contraints. Un autre matériau faisant la part belle aux significations que les individus associent aux pratiques et à l'évolution de leur diffusion permettrait de mieux saisir la manière dont les significations associées aux pratiques ont évolué depuis l'émergence des politiques de sensibilisation et de responsabilisation dans les années 1990.

Annexes :

Tableau annexe 1: Régressions linéaires sur l'indice général de pratiques environnementales

Variable dépendante	Indice général	Indice restreint	Indice général	Indice restreint
Etat de l'environnement	.06** (.02, .09)	.10*** (.06, .13)	.05** (.02, .08)	.09*** (.05, .12)
Nuisance	.07*** (.04, .11)	.03 (-.01, .06)	.07*** (.04, .10)	.01 (-.02, .05)
Intérêt de l'action individuelle	.15*** (.12, .19)	.02 (-.02, .05)	.15*** (.12, .19)	.02 (-.01, .05)
Dépenses supplémentaires	.09*** (.06, .13)	.02 (-.02, .06)	.11*** (.08, .15)	.05** (.01, .08)
Intention de modifier la PE	.07*** (.03, .10)	-.05** (-.09, -.02)	.09*** (.06, .12)	-.02 (-.05, .01)
Sexe (ref = Femme)				
Homme			-.11*** (-.17, -.05)	-.01 (-.07, .05)
Age (ref = 44-59 ans)				
<32 ans			-.19*** (-.29, -.09)	-.09 (-.19, .01)
32-43 ans			-.20*** (-.29, -.11)	-.12** (-.21, -.04)
60-66 ans			.19*** (.10, .27)	.04 (-.04, .13)
>66 ans			.22*** (.12, .31)	.13** (.036, .22)
Diplôme (ref = Bac)				
Collège ou -			-.03 (-.15, .09)	.01 (-.11, .13)
CAP/BEP			-.08 (-.17, .01)	-.09* (-.18, -.01)
Bac+2			.06 (-.03, .15)	-.01 (-.10, .08)
Bac+3 et +			.17*** (.08, .26)	.14** (.05, .22)
Revenu (ref = 1200-2000€/mois)				
<1200€/mois			.197*** (.09, .31)	.32*** (.21, .43)
2000-3000€/mois			-.37*** (-.46, -.29)	-.50*** (-.58, -.41)
3000-4500€/mois			-.57*** (-.67, -.48)	-.81*** (-.90, -.71)
>4500€/mois			-.88*** (-1.02, -.75)	-1.14*** (-1.27, -1.01)
Constante	.00 (-.03, .03)	.00 (-.04, .03)	.31*** (.26, .42)	.40*** (.30, .50)
Observations	3,640	3,640	3,640	3,640
Adjusted R ²	.05	.01	.16	.21

Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Note: * $P < .05$ ** $P < .01$ *** $P < .001$. Les intervalles de confiances sont donnés à 95%
Lecture: A valeurs égales des autres indices d'attitudes, une augmentation de 1 point de l'indice standardisé d'attitude concernant l'état de l'environnement est associé en moyenne à une hausse de 0,06 points de l'indice général de pratiques environnementales (modèle 1).

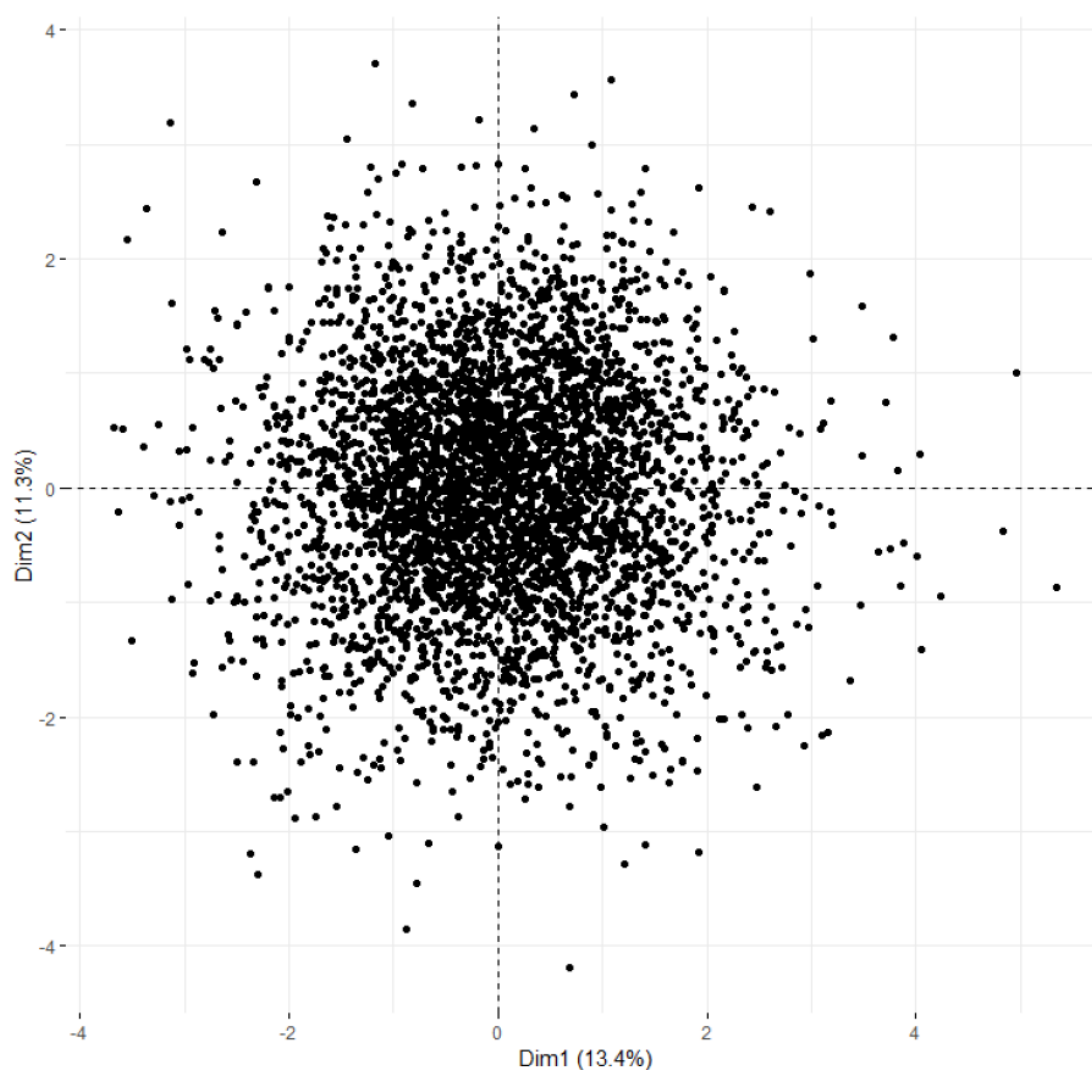
Tableau annexe 2: Inertie expliquée par les facteurs de l'AFM

Facteur	Valeur propre	Inertie (en %)	Inertie cumulée (en %)	Contribution des variables de pratiques (en %)	Contribution des variables d'attitudes (en %)
1	1.27	13.41	13.41	49.17	50.83
2	1.07	11.27	24.68	57.94	42.06
3	0.91	9.62	34.29	33.37	66.63
4	0.82	8.69	42.98	33.48	66.52
5	0.81	8.61	51.60	20.62	79.38
6	0.67	7.09	58.69	8.66	91.34
7	0.60	6.33	65.02	50.61	49.39
8	0.59	6.23	71.25	80.08	19.92
9	0.56	5.95	77.20	95.04	4.96
10	0.53	5.65	82.85	98.08	1.92
11	0.50	5.28	88.13	80.76	19.24
12	0.41	4.34	92.47	94.62	5.38
13	0.38	3.98	96.45	98.92	1.08
14	0.34	3.55	100.00	98.66	1.34

Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Lecture: Le premier facteur de l'AFM permet de rendre compte de 13,41% de l'inertie totale du nuage factoriel.

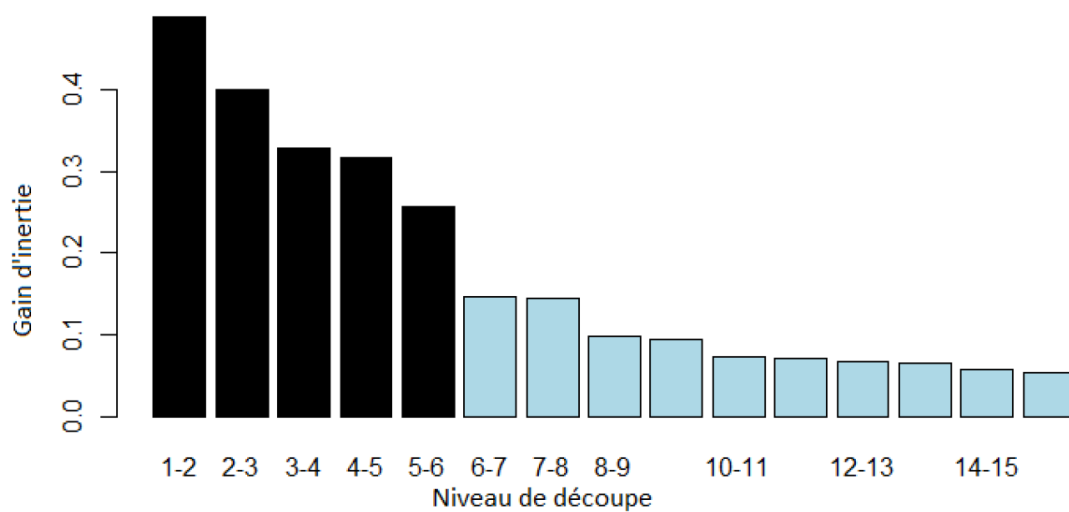
Figure annexe 1: Projection des 4057 individus - Axes 1 et 2



Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Lecture: Les coordonnées de chaque point correspondent à la position d'un des individus interrogés dans le premier plan factoriel

Figure annexe 2: CAH - Perte d'inertie consécutif à l'ajout d'une classe supplémentaire



Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Lecture: Le passage d'une découpe en 4 classes à une découpe en 5 classes occasionne un gain d'inertie de 0,3.

Tableau annexe 4: ANOVA multiple sur les coordonnées des individus sur l'axe 2

	Df	Sum Sq	Mean Sq	F value	Pr(>F)
Diplôme	4.00	4.58	1.14	1.31	0.266
Tranche d'âge	4.00	30.02	7.50	8.56	< 0.001
Nombre de personnes dans le ménage	3.00	461.80	153.93	175.54	< 0.001
PCS	6.00	55.81	9.30	10.61	< 0.001
Revenu	4.00	188.20	47.05	53.66	< 0.001
Sexe	1.00	7.67	7.67	8.75	0.003
Résidus	3618.00	3172.62	0.88		
Observations				3,641	

Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Lecture: La faiblesse de la p-value est un indice d'une association significative, toutes choses égales par ailleurs, entre la variable concernée et l'axe 2 de l'AFM.

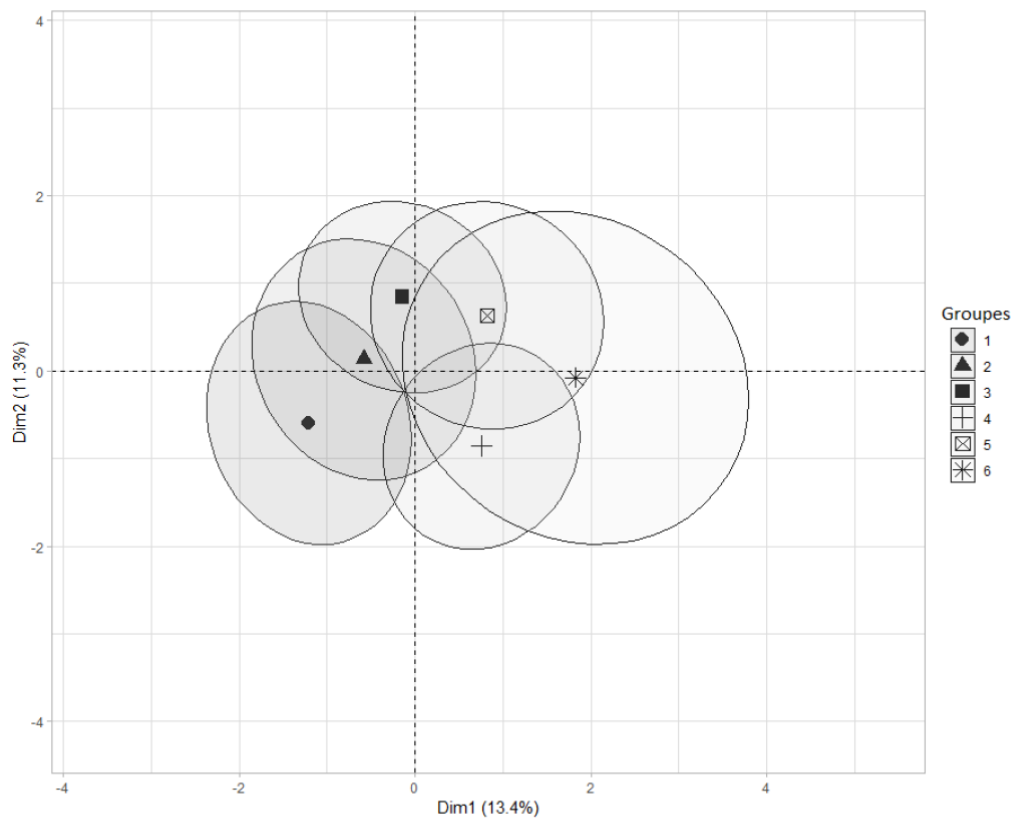
Tableau annexe 3: ANOVA multiple sur les coordonnées des individus sur l'axe 1

	Df	Sum Sq	Mean Sq	F value	Pr(>F)
Diplôme	4.00	68.49	17.12	13.97	< 0.001
Tranche d'âge	4.00	31.04	7.76	6.33	< 0.001
Nombre de personnes dans le ménage	3.00	7.60	2.53	2.07	0.102
PCS	6.00	6.19	1.03	0.84	0.537
Revenu	4.00	8.25	2.06	1.68	0.151
Sexe	1.00	19.16	19.16	15.63	< 0.001
Résidus	3618.00	4433.62	1.23		
Observations				3,641	

Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Lecture: La faiblesse de la p-value est un indice d'une association significative, toutes choses égales par ailleurs, entre la variable concernée et l'axe 1 de l'AFM.

Figure annexe 3: Représentation des groupes issus de la CAH dans le premier plan factoriel de l'AFM



Source: CGDD/SDES (Epem 2016)

Lecture: Les points représentent le barycentre de chaque groupe, les ellipses donnent la concentration à 75% des individus de chaque groupe. Les individus associés au groupe 6 ont une coordonnée moyenne de 1,85 sur l'axe 1.

Références bibliographiques :

- ADEME, 2008, Dossier de presse « Économies d'énergies. Faisons vite, ça chauffe ! »
- FISHBEIN M., AJZEN I., OTHERS, 1975, *Intention and Behavior: An introduction to theory and research*, Addison-Wesley, Reading, MA.
- BAUDELLOT C., ESTABLET R., 1994, *Maurice Halbwachs : consommation et société*, Paris, PUF
- BAUMANN S., ENGMAN A., JOHNSTON J., 2015, « Political consumption, conventional politics, and high cultural capital », *International Journal of Consumer Studies*, 39, 5, p. 413-421.
- BARREY S., DUBUISSON-QUELLIER S., GOJARD S., PLESSZ M., 2016, « Chapitre 11 / Les effets du gouvernement sur les conduites : Le rôle des bifurcations des trajectoires de vie dans les changements de conduite de consommation », dans DUBUISSON-QUELLIER S. (dir.), *Gouverner les conduites*, Presses de Sciences Po, pp. 399-448.
- BECKER H.S., 2008, *Outsiders*, Simon and Schuster
- BERGERON H., CASTEL P., NOUGUEZ É., 2011, « Un entrepreneur privé de politique publique », *Revue française de science politique*, Vol. 61, 2, p. 201-229.
- BOLTANSKI L., 2018, *Prime éducation et morale de classe*, Walter de Gruyter GmbH & Co KG, 152 p.
- BOURDIEU P., 1973, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, no 318
- BOURDIEU P., 2016, *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Minuit
- BOURDIEU P., 2016, *Questions de sociologie*, Minuit.
- BOURDIEU P., 2018, *Le Sens pratique*, Minuit, 641 p.
- BOZONNET J.-P., 2001, « 6. Les préoccupations environnementales en Europe », dans *L'opinion européenne 2001*, Presses de Sciences Po (PFNSP), p. 123–158.
- BUNTON R., NETTLETON S., BURROW R., 1995, *The Sociology of Health Promotion. Critical Analyses of Consumption, Lifestyle and Risk*, London, Routledge.
- CARFAGNA L.B., DUBOIS E.A., FITZMAURICE C., OUMETTE M.Y., SCHOR J.B., WILLIS M., LAIDLEY T., 2014, « An emerging eco-habitus: The reconfiguration of high cultural capital practices among ethical consumers », *Journal of Consumer Culture*, 14, 2, p. 158-178.
- CLARKE J., NEWMAN J., SMITH N., VIDLER E., WESTMARLAND L., 2007, *Creating Citizen-Consumers: Changing Publics and Changing Public Services*, Pine Forge Press, 193 p.
- COMBY J.-B., 2015a, « La question climatique », *Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, *Raisons d'agir*, coll.« Cours et travaux.
- COMBY J.-B., 2015b, « À propos de la dépossession écologique des classes populaires », *Savoir/Agir*, N° 33, 3, p. 23-30.
- COMBY J.-B., GROSSETETE M., 2012, « « Se montrer prévoyant » : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, Vol. 3, 3, p. 251-266.
- COULANGEON P., PETEV I., 2012, « L'équipement automobile, entre contrainte et distinction sociale », *Économie et statistique*, 457-458, p. 97.
- DEMOLI Y., SUBTIL J., 2019, « Boarding Classes. Mesurer la démocratisation du transport aérien en France (1974-2008) », *Sociologie*, 10, 2, p. 131–151.
- DESROSIERES A., 2005, « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, 1, p. 4–27.
- DEVETTER F.-X., ROUSSEAU S., 2011, « Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité », *Lectures, Les livres*.

- DIETZ T., GARDNER G.T., GILLIGAN J., STERN P.C., VANDENBERGH M.P., 2009, « Household actions can provide a behavioral wedge to rapidly reduce US carbon emissions », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 106, 44, p. 18452–18456.
- DUBUISSON-QUELLIER S., 2016, *Gouverner les conduites*, Presses de Sciences Po, 427 p.
- DUBUISSON-QUELLIER S., 2018, *La consommation engagée*, Presses de Sciences Po.
- DUNLAP R.E., JONES R.E. (dir.), 2002, « Environmental concern: Conceptual and measurement issues », *Handbook of environmental sociology*, 3, 6, p. 482–524.
- ELLIOTT R., 2013, « The taste for green: The possibilities and dynamics of status differentiation through “green” consumption », *Poetics*, 41, 3, p. 294-322.
- FRANZEN A., MEYER R., 2009, « Environmental attitudes in cross-national perspective: A multilevel analysis of the ISSP 1993 and 2000 », *European sociological review*, 26.
- GINSBURGER M., PETEV I., 2018, « Des attitudes aux pratiques environnementales : les fondements sociaux d’une association modeste », in PAUTARD E. (dir), 2018, « Modes de vie et pratiques environnementales des Français », *Théma*, (03).
- GUAGNANO G.A., STERN P.C., DIETZ T., 1995, « Influences on attitude-behavior relationships: A natural experiment with curbside recycling », *Environment and behavior*, 27, 5, p. 699-718.
- HALUZA-DELAY R., 2008, « A theory of practice for social movements », *Mobilization: An International Quarterly*, 13, 2, p. 205–218.
- HARRISON C.M. and DAVIES G., 1998, *Lifestyles and the environment: Environment and sustainability desk study prepared for the ESRCs environment and sustainability programme*, ESRC, London.
- HERPIN N., VERGER D., 2008, *Consommation et modes de vie en France*, Paris, La Découverte.
- HERTWICH E.G., PETERS G.P., 2009, « Carbon footprint of nations: A global, trade-linked analysis », *Environmental science & technology*, 43, 16.
- HOLT D.B., 1998, « Does cultural capital structure American consumption? », *Journal of consumer research*, 25, 1, p. 1-25.
- JOHNSON E.W., SCHWADEL P., 2019, « It Is Not a Cohort Thing: Interrogating the Relationship Between Age, Cohort, and Support for the Environment », *Environment and Behavior*, 51, 7, p. 879-901.
- JOHNSTON J., 2008, « The Citizen-Consumer Hybrid: Ideological Tensions and the Case of Whole Foods Market », *Theory and Society*, 37, 3, p. 229-270.
- KENNEDY E.H., BAUMANN S., JOHNSTON J., 2019, « Eating for Taste and Eating for Change: Ethical Consumption as a High-Status Practice », *Social Forces*, 98, 1, p. 381-402.
- KENNEDY E.H., COHEN M.J., KROGMAN N.T., 2015, « Social practice theories and research on sustainable consumption », *Putting Sustainability into Practice: Applications and Advances in Research on Sustainable Consumption*, p. 3–22.
- KENNEDY E.H., GIVENS J.E., 2019, « Eco-habitus or Eco-powerlessness? Examining Environmental Concern across Social Class », *Sociological Perspectives*, 62, 5, p. 646-667.
- KISS A., 2003, *Environnement et écocitoyenneté*, conférence sur l’environnement, le développement durable et l’éthique. Palais de L’Europe, Strasbourg
- KOLLMUSS A., AGYEMAN J., 2002, « Mind the gap: why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? », *Environmental education research*, 8, 3.
- LACASSE K., 2015, « The importance of being green: the influence of green behaviors on Americans’ political attitudes toward climate change », *Environment and Behavior*, 47, 7.

- LEBART L., MORINEAU A., PIRON M., 1995, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod Paris.
- LHUISSIER A., 2007, *Alimentation populaire et réforme sociale. Les consommations ouvrières dans le second XIX^e siècle*, Paris, MSH-Quae, coll. « Natures sociales »
- MACIAS T., & WILLIAMS K., 2016, “Know Your Neighbors, Save the Planet: Social Capital and the Widening Wedge of Pro-Environmental Outcomes.” *Environment and Behavior*, 48(3).
- MALIER H., 2019, « Greening the poor: the trap of moralization », *The British Journal of Sociology*
- MANIATES M.F., 2001, « Individualization: Plant a tree, buy a bike, save the world? », *Global environmental politics*, 1, 3, p. 31–52.
- MARESCA B. et POQUET G., 1994, « Collectes sélectives des déchets et comportements des ménages », *Collection des rapports*, n° 146, Crédoc, Paris.
- MATHE T., HEBEL P., PERROT M., ROBINEAU D., 2012, “Comment consomment les seniors”, *Cahier de recherche*, 296.
- MCCORMICK, J., 1989, *Reclaiming Paradise*. Bloomington, Indiana University Press.
- MICHELETTI M., 2003, *Political Virtue and Shopping. Individuals, Consumerism, and Collective Action*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- OWENS S., 2000, « ‘Engaging the public’: Information and deliberation in environmental policy », *Environment and planning A*, 32, 7.
- PAGES J., 2013, *Analyse factorielle multiple avec R*, EDP sciences.
- REGNIER F., LHUISSIER A., GOJARD S., 2009, *Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte (Repères), 128 p.
- REGNIER F., MASULLO A., 2009, “Obésité, goûts et consommation”, *Revue française de sociologie*, 50, 4, p. 747— 773.
- SCHATZKI T., KNORR-CETINA K. and VON SAVIGNY E. (dir.), 2001, *The Practice Turn in Contemporary Theory*. London: Routledge.
- SCHWARTZ O., 2012, « Chapitre II. Les lieux et les structures de la vie familiale », *Quadrige*, 3^e éd., p. 59— 171.
- SHOVE E., 2003, *Comfort, Cleanliness and Convenience: The social organization of normality*. Oxford: Berg.
- SHOVE E., 2010, « Beyond the ABC: climate change policy and theories of social change », *Environment and planning A*, 42, 6, p. 1273-1285.
- SHOVE E., PANTZAR M., WATSON M., 2012, *The dynamics of social practice: Everyday life and how it changes*, Sage.
- SOUTHERTON D., 2006, « Analysing the Temporal Organization of Daily Life:: Social Constraints, Practices and their Allocation », *Sociology*, 40, 3, p. 435-454.
- STANES E., KLOCKER N., GIBSON C., 2015, « Young adult households and domestic sustainabilities », *Geoforum*, 65, p. 46-58.
- VAISEY S., LIZARDO O., 2016, « Cultural Fragmentation or Acquired Dispositions? A New Approach to Accounting for Patterns of Cultural Change », *Socius: Sociological Research for a Dynamic World*, 2.
- VOAS D., 2014, « Towards a Sociology of Attitudes », *Sociological Research Online*, 19, 1, p. 12.